

N.B. Voici une traduction assistée par ordinateur (TAO) de la version anglaise du procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA tenue le 19 mai 2022. La traduction est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise sera considérée comme le compte rendu précis et authentique des débats de la réunion et prévaudra en cas de divergence.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA 19 mai 2022, Le Caire, Égypte

La réunion a débuté à 9h00 GMT+2.

1. Mot de bienvenue, liste des présences et observateurs

LE PRÉSIDENT a chaleureusement souhaité la bienvenue à tous à la réunion, que ce soit en personne au Caire ou virtuellement. Il était très heureux d'avoir l'occasion d'être dans cette belle ville et ce beau pays. Il a souhaité profiter de l'occasion pour remercier les hôtes et le ministre Ashraf Sobhy en particulier pour leur hospitalité exceptionnelle. Il s'agirait de la deuxième réunion hybride du Conseil de fondation, cette fois avec plus de participants en personne, ce qui était agréable à voir. Environ 70 % des membres étaient présents en personne et 30 % y participaient virtuellement.

Avant de commencer la réunion, il souhaite faire des observations sur la situation actuelle en Ukraine. Il croyait qu'à un moment comme celui-là, toute la communauté sportive devait être unie, et il était heureux que l'AMA ait pu manifester cette unité. Dès le début, l'AMA avait fermement condamné l'invasion russe de l'Ukraine. L'AMA a également tenté de répondre aux besoins et de soutenir ses collègues ukrainiens. M. Niggli fournirait plus de détails sur les activités de l'AMA à cet égard dans son rapport.

Une fois de plus, la réunion de ce jour-là serait soutenue par Mme Lefevre en tant que modératrice de la réunion. Elle fournira quelques détails sur la façon d'utiliser le système. Elle ferait un test rapide avec tout le monde, qui servirait également de liste des présences. Elle identifiera également un certain nombre d'adjoints présents. Avant de procéder à l'appel nominal, il souhaite toutefois la bienvenue aux nouveaux membres pour qui il s'agit de la première réunion de l'AMA: le ministre Tünde Szabó de Hongrie, le ministre Anders Ygeman de Suède, la ministre Pascale St-Onge du Canada et M. Santiago Lange représentant l'ACNO.

MME LEFEVRE se dit ravie d'être de retour pour soutenir les membres en modérant la réunion. Alors que le Président soutiendrait les membres qui étaient physiquement présents au Caire, elle faciliterait les interventions des membres qui se connectaient à distance. L'AMA utilisait de nouveau la plateforme de webinaires Zoom pour connecter ses membres de l'étranger.

Les membres suivants ont assisté à la réunion (certains en personne et d'autres virtuellement) : M. Witold Bańka, président de l'AMA; Mme Yang Yang, vice-présidente de l'AMA; M. James Sclater, représentant M. Andrew Parsons, président de l'IPC; le professeur Ugur Erdener, membre du CIO, président de World Archery ; Mme Filomena Fortes, membre du CIO, présidente du Comité National Olympique du Cap-Vert; M. Jiri Kejval, président du Comité National Olympique, République tchèque, membre du CIO; Mme Baklai Temengil, membre du CIO, vice-présidente des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie; M. Andrzej Krasnicki, président du Comité national olympique polonais; M. Santiago Lange, membre de la commission des sportifs, Comité National Olympique d'Argentine; M. Zlatko Matesa, président du Comité national olympique croate; Prof. Fabio Pigozzi, Président, Fédération internationale de médecine du sport; M. Ingmar De Vos, membre du Conseil, ASOIF, membre du CIO, président de la FEI; M. David Lappartient, président de l'UCI, membre du CIO ; M. Jean-Christophe Rolland, président de World Rowing, membre du CIO; M. Humphrey Kayange Emonyi, membre du CIO, représentant la commission des sportifs du CIO; Mme Hannah Grossenbacher, représentant M. Nenad Lalovic, membre exécutif du conseil de la GAISF, président de l'UWW, membre du CIO; M. Jan Dijkema, Président de l'ISU; M. Abhinav Bindra, représentant Mme Emma Terho, présidente de la commission des sportifs du CIO, membre du CIO; Mme Astrid Uhrenholdt Jacobsen, membre de la commission des sportifs du CIO, membre du CIO; Mme Hong

Zhang, membre de la commission des sportifs du CIO, membre du CIO; Mme Anna Krupka, Secrétaire d'État, Ministère des sports, Pologne; Mme Tünde Szabó, Ministre d'État aux sports de la Hongrie; M. Anders Ygeman, Ministre de l'intégration et des migrations, chargé du sport, Suède; M. Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint, Conseil de l'Europe; M. Ahmet Temurci, représentant M. Mehmet Kasapoğlu, Ministre de la jeunesse et des sports de la Turquie; M. Ashraf Sobhy, Ministre de la jeunesse et des sports, Égypte; Mme Rosa Rakotozafy, représentant M. Roberto Tinoka, Ministre de la jeunesse et des sports, Madagascar; M. Mustapha Ussif, Ministre de la jeunesse et des sports du Ghana; M. Luis Arce, Président, CONCECADE, Panama; M. Richard Baum, représentant M. Guillermo Herrera Castaño, Président, CADE, Colombie; Mme Fatima Morales, Présidente, CONSUDE, Paraguay; Mme Pascale St-Onge, Ministre des sports, Canada; Dr Mohammed Saleh Al Konbaz, Président du Comité antidopage de l'Arabie saoudite; M. Li Yingchuan, Vice-Ministre de l'Administration générale des sports (Chine); Mme Kyoungwha Kim, représentant M. Yongman Cho, Vice-Ministre, Ministère de la culture, des sports et du tourisme, République de Corée; M. Ikeda Yoshitaka, Ministre d'État de l'éducation, de la culture, des sports, de la science et de la technologie du Japon; M. Richard Colbeck, Ministre de la jeunesse et des sports de l'Australie; M. Clayton Cosgrove, représentant M. Grant Robertson, Vice-Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande; Mme Gabriella Battaini-Dracconi Membre indépendante du Comité exécutif de l'AMA, Italie; Dr Patricia Sangenis, membre indépendante du Comité exécutif de l'AMA, Argentine.

Les présidents des comités permanents suivants ont assisté à la réunion (certains en personne et d'autres virtuellement) : M. Ben Sandford, président du Comité des sportifs de l'AMA; M. Henry Gourdj, président du Comité de révision de la conformité de l'AMA; Mme Kady Kanouté Tounkara, présidente du Comité Éducation de l'AMA; Prof. Lars Engebretsen, président du Comité Santé, Médecine et Recherche de l'AMA. Parmi les autres présidents de comités/groupes de travail, mentionnons : M. Ulrich Haas, président du groupe de travail sur la gouvernance; et Mme Diane Smith-Gander, présidente du Comité des nominations.

Les représentants suivants de la direction de l'AMA ont assisté à la réunion (certains en personne et d'autres virtuellement) : M. Olivier Niggli, Directeur général; M. Frédéric Donzé, Directeur des opérations ; M. René Bouchard, Directeur des relations gouvernementales; Mme Dao Chung, Directrice financière; M. Sébastien Gillot, Directeur du Bureau européen et des relations avec les Fédérations Internationales ; M. Kazuhiro Hayashi, Directeur du Bureau Asie/Océanie; M. Kevin Haynes, Directeur, Conformité, règles et standards; Mme Amanda Hudson, Directrice de l'éducation; Mme Angela Iannantuono, Directrice des ressources humaines et des services corporatifs; M. Stuart Kemp, Directeur adjoint des opérations; M. Francisco León, Chef du développement de programmes; Mme Catherine MacLean, Directrice des communications; M. Marc-André Matton, Chef de la direction technologique ; M. Tom May, Directeur des relations avec les ONAD/ORAD; Mme Maria José Pesce Cutri, Directrice du Bureau d'Amérique latine; M. Rafal Piechota, Bureau du Président; Dr Olivier Rabin, Directeur exécutif principal, Sciences et partenariats internationaux; M. Tim Ricketts, Directeur, Contrôle; M. Julien Sieveking, Directeur des affaires juridiques; M. Rodney Swigelaar, Directeur du Bureau africain ; Dr Alan Vernec, Directeur médical; M. Ross Wenzel, avocat général; M. Gunter Younger, Directeur, Renseignement et enquêtes; et Mme Shannan Withers, Chef de cabinet.

Les observateurs suivants ont assisté à la réunion (certains en personne et d'autres virtuellement): Michael Vesper, Richard Budgett, Paulina Budek, Michael Ask, Irene Kitsou-Milonas, Julien Attuil, Michal Rynkowski, Hubert Dziudzik, Tomas Johansson, Mustafa Öztürk, Güner Rüstü, Mehmet Yoğurtcuoğlu, Rezk Abdel Fattah, Iman Gomaa, Hanem Amir, Norma Barrios, Zoraida Chong, Steven Murphy, Chris Butler, Hyun Goo Ahn, Gee Won Yoo, Nana Ayew Afriye, Jamaludeen Abdullah Akurugu, Kamal Al-Hadidi, Andrew Ryan, James Carr, Margo Mountjoy, Carlos Roy, Akos Reinhardt, Marcos Díaz, María Fernanda Muñoz, Jocelyn East, Jaimie Earley, François Allaire, Allison Carroll, Simon Dunkerley, Nick Paterson, Kirstin Semmens, Kerry Knowler, Catriona Bailey-Price, Zhiquan Li, Shengjun Long, Hui Zhan, Yan Qingping, Yoshitaka Hoshino, Kazuhiro Yagi, Shin Asakawa, Yu Ueki, Nozomi Haraguchi, Yumiko Nakajima, Yumi Nozawa, Yoshinari Ayabe, Ichiro Kono, Kenji Takahashi, Hidenori Suzuki, Chika Hirai, Yaya Yamamoto, Sayaka Hori, Kumiko Taksu, Chihiro Maekawa, Soichiro Sano, Yumiko Takasugi, Sultan Tariq, Sultan Al Busaidi, Grigoris Leon, Georgios Rodinos, Nectaria Passarivakkis, Chara Dina, Stewart Beck, Regine Buettner, Maja Zalaznik et Martin Lauesen.

- 1.1 Divulgence des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT demande si l'un des membres souhaite faire état d'un conflit d'intérêts. Aucune demande n'étant formulée, il passe au point suivant.

2. Procès-verbal de la réunion précédente du 25 novembre 2021

LE PRÉSIDENT indique qu'un projet de procès-verbal a été distribué aux membres et qu'aucun commentaire n'a été reçu. S'il n'y en a pas ce jour-là, le conseil de fondation l'approuvera. En l'absence de commentaires, le procès-verbal de la réunion de novembre est approuvé.

D É C I S I O N

Le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021 est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du directeur général

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe rapidement les membres des décisions prises ainsi qu'un certain nombre de recommandations formulées par le Comité exécutif la veille.

Tout d'abord, le Comité exécutif a approuvé un accord de coopération avec la Fédération du Commonwealth, qui sera signé dans les prochains jours par le Président afin de renforcer la coopération et les activités conjointes avec la fédération.

Il y a eu ensuite une discussion et une approbation, un peu dans l'ordre inverse ; mais, sous réserve de la discussion que le Conseil de fondation aura ce jour-là sur la gouvernance, le Comité exécutif a approuvé les règles d'élection pour la nomination du nouveau Conseil des sportifs, ainsi que les règles d'élection pour la nomination du Groupe consultatif sur les ONAD et un ensemble de règles relatives aux mesures de transition qui conduiraient de l'actuel Comité des sportifs au nouveau Conseil des sportifs. Cela a été approuvé la veille et la règle sera mise en œuvre dès qu'une décision sera prise sur la réforme globale de la gouvernance qui était à l'ordre du jour ce jour-là.

Le Comité exécutif avait reconduit deux membres du Comité des nominations : en tant que membre indépendant, Mme Regine Buettner, et en tant que représentant du mouvement sportif, M. Kelly Fairweather.

Enfin, le Comité exécutif a approuvé les projets de recherche en sciences sociales : un total de 12 projets pour un montant de 476 931 dollars US sur la base de la recommandation faite par le Comité de l'éducation.

Ensuite, il y a eu une discussion et un certain nombre de recommandations, tout d'abord sur le Conseil d'éthique indépendant, et les membres en entendront parler plus tard. Ils entendront un rapport de la présidente du comité des nominations. Le Comité exécutif s'est montré satisfait de la proposition présentée et a donc recommandé au Conseil de fondation d'adopter la liste de membres proposée par le Comité des nominations.

Le rapport final du groupe de travail sur la gouvernance de l'AMA a fait l'objet d'une discussion. Une fois de plus, les membres entendront une présentation complète à ce sujet.

Quelques amendements ont été apportés à la suite de la discussion de la veille au sein du Comité exécutif. Ces amendements ont été envoyés à tous les membres dans la soirée et ils sont sur la table. Après discussion, la recommandation du Comité exécutif est d'adopter le rapport présenté aux membres avec les amendements qui ont été discutés et proposés la veille.

La discussion sur les questions financières a commencé par les comptes 2021, et le Comité exécutif a recommandé au Conseil de fondation d'adopter ces comptes. Les membres entendront également un rapport complet de l'auditeur indépendant, PricewaterhouseCoopers, plus tard dans la journée. Enfin, il y a eu une discussion sur l'adoption d'une proposition de format de budget 2023-2025, et le Comité exécutif a recommandé d'adopter cette proposition avec un certain nombre d'exigences qu'il ne détaillera pas à ce moment-là, car elles feront partie de la discussion qu'il est sûr que le Conseil de fondation aura plus tard.

Il s'agit là d'un résumé des décisions du Comité exécutif. Il n'a pas voulu entrer dans les détails de son rapport, que les membres ont dans leurs dossiers. Quelques remarques ont été formulées sur des questions telles que la gouvernance et les finances, qui seront examinées séparément dans l'ordre du jour.

Le point qu'il souhaite soulever concerne la situation à laquelle l'AMA est actuellement confrontée et qui a été mentionnée par le président : la guerre en Ukraine. Il était important que le Comité exécutif, le Conseil de fondation et la direction soient totalement alignés sur ces sujets et donc qu'ils s'accordent sur la manière dont l'AMA traitait effectivement la question et sur les prochaines étapes. Les membres auront vu dans le rapport qu'en ce qui concerne l'AMA, elle a gardé

une ligne de communication ouverte avec l'Agence russe antidopage. La direction a estimé que, pour un certain nombre de raisons, il était important de maintenir le dialogue technique avec l'Agence russe antidopage. Tout d'abord, il est important de rester informé du travail antidopage qui est actuellement mené en Russie. Deuxièmement, il était également important que les athlètes russes soient encore testés dans la situation actuelle, et ce pour deux raisons. L'un d'eux est que certains d'entre eux participent encore à des compétitions internationales, bien que sous un drapeau neutre. L'autre était qu'à un moment donné, les athlètes russes pourraient revenir sur la scène internationale. Il serait donc problématique que, pendant une longue période, il n'y ait aucune visibilité sur ce qui se fait en Russie en matière de lutte contre le dopage. Il y avait une troisième raison de garder la ligne de communication ouverte, à savoir que l'AMA devait encore traiter la décision du TAS concernant RUSADA, qui comportait un certain nombre de conditions liées à la réintégration. Pour que le comité de révision de la conformité et, éventuellement, le comité exécutif puissent prendre la décision qui s'impose en décembre, l'AMA avait besoin d'informations de la part de la Russie. Initialement, un audit en personne était prévu pour le mois de mars. Pour des raisons évidentes, cet audit en personne a dû être annulé. L'AMA propose actuellement, à titre de mesure provisoire, un audit virtuel à la demande du comité d'examen de la conformité. La question a été discutée la veille lors de la réunion du Comité exécutif, qui a approuvé l'idée de l'audit virtuel, que l'AMA va donc planifier très prochainement. À ce sujet, l'AMA a lancé un appel à un certain nombre d'ONAD pour qu'elles contrôlent les sportifs ukrainiens réfugiés dans leur pays. Les ONAD auxquelles l'AMA a écrit ont apporté un soutien massif, ce qui s'est avéré très positif et très touchant en termes de solidarité. Ces ONAD avaient toutes convenu d'inclure dans leur plan de répartition des contrôles et de payer pour contrôler ces sportifs ukrainiens sur leur territoire. C'était donc très agréable. L'AMA a pris contact avec l'ONAD ukrainienne. L'un des membres travaillait actuellement au sein de l'ONAD polonaise, et c'est donc elle qui organisait et coordonnait directement les efforts. L'AMA a également appris que l'ONAD ukrainienne avait repris les contrôles en Ukraine, ce qui a été un peu surprenant. Certains essais ont donc eu lieu en Ukraine. Du côté ukrainien, l'AMA était pratiquement couverte en termes de contrôle des sportifs et continuerait à surveiller la situation et à se coordonner avec les différentes ONAD et les FI qui comptaient des Ukrainiens dans leur groupe de contrôle. Du côté des sportifs russes, la situation était un peu plus compliquée, car l'AMA avait demandé aux FI en particulier de ne pas cesser de contrôler les sportifs russes si elles le pouvaient. Certains l'ont fait, mais ce n'était pas aussi simple que d'aller faire des tests en Russie parce qu'il était compliqué de transférer de l'argent, par exemple, pour payer les fournisseurs afin qu'ils fassent certaines choses en Russie. Il y a eu des contraintes. L'AMA a été informée par RUSADA que les échantillons pouvaient encore être collectés et expédiés de Russie vers la Turquie en particulier. Il y a encore eu des contrôles en Russie, mais l'AMA a vraiment encouragé les FI à ne pas renoncer à contrôler les sportifs russes qui faisaient partie de leur groupe de contrôle. Il répondra volontiers aux questions, mais pense qu'il est important d'entendre les membres du Conseil de fondation s'ils sont satisfaits de l'approche adoptée et si l'AMA peut continuer dans cette direction.

LE PRÉSIDENT se fait l'écho de ce qui a été dit sur l'attitude des OAD face à la situation en Ukraine. Ce que les OAD ont fait en matière de contrôle et d'aide aux sportifs ukrainiens est vraiment encourageant. L'AMA leur avait demandé de le faire et la réponse a été très encourageante et très positive. En termes de solidarité, il pense que la communauté antidopage a passé le test avec brio. Y a-t-il des commentaires ou des questions pour le directeur général ?

LE PROFESSEUR ERDENER intervient au nom du mouvement sportif pour remercier le directeur général pour son rapport écrit vraiment très complet ainsi que pour les explications qu'il a données la veille et le jour même. Il remercie également l'AMA pour la mise à jour des lignes directrices sur les mesures relatives à la situation géopolitique de la Russie et de l'Ukraine. Le mouvement sportif a exprimé son inquiétude quant au risque d'une augmentation des activités de dopage parmi les athlètes ukrainiens, biélorusses et russes pendant cette période critique où les troubles politiques ont entraîné une diminution de la participation de ces athlètes aux compétitions internationales et une réduction des possibilités de contrôle.

M. BERGE remercie le Directeur général pour son rapport très complet, qui aborde un certain nombre de questions importantes, notamment en ce qui concerne la Fédération de Russie et l'Ukraine. La situation concernant les relations avec la Fédération de Russie a radicalement changé depuis le 24 février à la suite de l'invasion de l'Ukraine et, dans les 24 heures, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a suspendu la Fédération de Russie de ses droits de représentation. Environ deux semaines plus tard, le 16 mars, le Conseil de l'Europe a pris une décision sans précédent par laquelle la Fédération de Russie a été expulsée en tant que membre de l'organisation après 26 ans d'adhésion. Le lendemain, le 17 mars, les 46 pays européens ont également décidé de suspendre toutes les relations avec le Bélarus et son droit de participer aux réunions et activités du Conseil de l'Europe. Le Comité des Ministres examine actuellement le statut de la participation de la Fédération de Russie à ses travaux en matière de lutte contre le dopage, qu'il s'agisse de la CAHAMA ou de la Convention contre le dopage. La lutte contre le dopage est une préoccupation mondiale. Dans ce contexte, l'AMA

doit continuer à demander des comptes à la Fédération de Russie et à appliquer pleinement les décisions du TAS. C'est pourquoi l'approche décrite dans le rapport du directeur général, y compris la réalisation d'un audit virtuel de RUSADA, a été soutenue.

LE PRÉSIDENT remercie M. Berge pour son commentaire.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport du directeur général.

- 3.1 Covid-19

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL fait le point sur la situation de Covid. Il faut espérer que ce point disparaîtra bientôt de la première partie de l'ordre du jour. Les choses s'améliorent, du moins dans certaines parties du monde, mais probablement pas partout. Pour l'AMA, cela signifie concrètement qu'il sera possible d'organiser le symposium annuel en juin à Lausanne, ce qui est très appréciable après l'annulation de deux éditions. Il avait fallu le reporter de mars à juin parce qu'il n'y avait pas eu la possibilité de l'organiser en mars. Cependant, il est aujourd'hui confiant à 100 % que l'événement aura lieu. Il s'agira d'un événement hybride, comme toutes les réunions actuellement, mais il pense qu'il y aura un bon taux de participation en personne, ce qui est très bien. En ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation, comme les membres ont pu le constater à partir de cette réunion, de plus en plus de participants sont en mesure de venir aux réunions en personne. L'AMA maintient le style hybride pour presque toutes ses réunions et continuera à le faire. Telle est l'intention. En termes de budget et ainsi de suite, il existe une règle selon laquelle certaines réunions doivent être uniquement virtuelles, de sorte que l'on s'efforce de trouver un équilibre entre les deux. À ce moment-là, il a dû dire que la plupart des experts ou des personnes étaient très heureux d'avoir l'occasion de se rencontrer à nouveau après une si longue période.

Sans plus attendre, il demande à M. Ricketts de présenter les statistiques et les opérations lors des Jeux olympiques d'hiver de Pékin.

M. RICKETTS informe les membres qu'ils ont dans leurs dossiers un document détaillé sur le niveau des tests effectués à l'échelle mondiale pendant la pandémie, qui comprend plusieurs tableaux et graphiques décrivant le nombre total d'échantillons, y compris des échantillons de sang, d'urine et de Passeport biologique de l'athlète, collectés chaque année de 2019 à 2021 et au premier trimestre de 2022. Il prend quelques instants pour souligner certains chiffres clés.

Tout d'abord, bien qu'il ait apprécié d'informer les membres sur ce sujet au cours des deux dernières années, il espère, comme l'a mentionné le directeur général, que ce sera la dernière fois qu'il aura à présenter aux membres l'impact que le Covid a eu sur les programmes de test mondiaux alors que l'AMA commençait à émerger de la pandémie.

En ce qui concerne le niveau des tests en 2021 par rapport à 2019, l'année précédant la pandémie, l'AMA était en fait proche des niveaux d'échantillons collectés avant la pandémie et le niveau des échantillons collectés en 2021 avait baissé de 31 000 échantillons au total par rapport à l'année 2019. Toutefois, le nombre d'échantillons hors compétition prélevés en 2021 a augmenté de 9 000 échantillons, soit 5 %, par rapport à 2019. En 2021, 40 000 échantillons de moins avaient été prélevés dans le cadre de la compétition. Il s'agit d'échantillons prélevés sur des athlètes lors de compétitions sportives. Comme on le sait, l'année précédente, l'AMA était encore en pleine pandémie, et réunir de grands groupes de personnes en un même lieu avait été un défi en raison des restrictions liées à Covid qui étaient en place ou exigées. Cela a rendu difficile non seulement l'organisation des événements sportifs, mais aussi la collecte d'échantillons lors de ces événements. Cependant, comme les athlètes s'attendent à être contrôlés lors des grandes manifestations, les contrôles hors compétition peuvent avoir lieu n'importe où et n'importe quand, et l'augmentation du nombre d'échantillons hors compétition prélevés en 2021 a mis en évidence la solidité des programmes de contrôle pendant la pandémie de l'année précédente. Au premier trimestre 2022, 37 000 échantillons ont été prélevés au total. Ce chiffre est similaire à celui de 2021, avec 33 000 en 2020 et 35 000 en 2019. Ainsi, 2 000 échantillons hors compétition de plus ont été prélevés au cours du premier trimestre de cette année-là par rapport à 2019. Le niveau de collecte d'échantillons en compétition a connu une tendance similaire à celle de 2021. En 2022, le chiffre était de 24 000, en 2021 de 18 000, en 2020 de 24 000 et en 2019 de 33 000. Donc, encore une fois, si l'on regarde les comparaisons, le premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2019, il y a eu 9 000 échantillons en compétition en moins. Les dernières années ont été difficiles pour tous, et plus particulièrement pour les athlètes que tout le monde s'est efforcé de protéger. Il a tenu à saluer tout le bon travail accompli par les FI, les ONAD, les organisateurs de grandes manifestations et les signataires pour continuer à tester leurs athlètes durant cette période difficile des deux dernières années et demie.

Le dernier point du document qu'il souhaite aborder rapidement est l'implication de l'AMA dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pékin, en particulier le programme d'observateurs indépendants de l'AMA. Pour ces jeux, l'AMA avait désigné une équipe pour les Jeux olympiques et paralympiques. Les équipes étaient composées de membres de la communauté antidopage, experts dans divers domaines, et les deux équipes comprenaient un sportif. Les deux missions ont été un succès, et il souhaite reconnaître la grande collaboration du CIO, de l'ITA, qui a été responsable de la mise en œuvre du programme antidopage au nom du CIO aux Jeux olympiques, du CIP, du comité d'organisation de Pékin et de l'Agence nationale antidopage chinoise, la CHINADA. Il a également tenu à les remercier pour leur soutien et leur interaction positive avec les équipes pendant les matchs. Les premières réactions des équipes d'observateurs indépendants ont fait état de programmes antidopage très bien structurés et mis en œuvre lors de ces jeux. Il a félicité toutes les personnes impliquées. Les rapports de ces missions sont sur le point d'être finalisés et il espère les publier prochainement. Il a conclu en remerciant tous les membres des équipes d'observateurs indépendants pour le temps qu'ils ont consacré bénévolement à ce programme, ainsi que les OAD pour le soutien qu'ils ont apporté en permettant à leur personnel de participer au programme. C'est ainsi que s'achève son tour d'horizon. Il se tient à la disposition des membres pour répondre à leurs questions.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport sur la Covid-19.

- 3.2 Indicateurs clés de performance

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres qu'il a été discuté lors de réunions précédentes que la prochaine étape, après avoir établi un nouveau plan stratégique et réorganisé la mise en œuvre du plan stratégique, consistait à élaborer des indicateurs clés de performance afin de mesurer les progrès et les résultats de l'AMA dans la lutte contre le dopage. Une série d'indicateurs clés de performance a été développée et se trouve dans les dossiers des membres. Ils ont été approuvés par le Comité exécutif la veille. Comme on peut le constater, les indicateurs sont basés soit sur des données que l'AMA recueille dans le cadre de ses activités, qu'il s'agisse d'audits, de sportifs, etc., soit sur des chiffres ou des éléments que l'AMA devra recueillir auprès de ses parties prenantes par le biais d'un certain nombre d'enquêtes qui seront organisées. La première étape consistait en fait à créer une base de référence pour savoir d'où l'AMA partait, ce qui a été fait. L'AMA avait envoyé un sondage quelques semaines auparavant, ce qui commencerait à donner des indications. Il s'agirait ensuite de mesurer régulièrement les mêmes indicateurs au fil du temps et d'en discuter avec le Comité exécutif et le Conseil de fondation en temps voulu. Telle est la liste proposée. Bien entendu, il accueille favorablement toutes les suggestions des membres concernant d'autres types de mesures qu'ils souhaiteraient voir réalisées. Il n'est pas nécessaire que ce soit à ce moment-là : il serait heureux de recevoir des suggestions par écrit plus tard si quelqu'un a d'autres idées. Il pense que cela donnera une vue d'ensemble des progrès réalisés par l'AMA. Il est d'ailleurs tout à fait opportun que les indicateurs de performance soient prêts au moment où l'on parle de la budgétisation à long terme et des progrès de l'organisation. Voilà qui conclut son rapport. Il répondra volontiers aux questions.

LE PROFESSEUR ERDENER déclare que le mouvement sportif considère que, dans l'ensemble, un bon plan très détaillé a été soumis et il remercie l'AMA pour son bon travail.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport sur l'élaboration des indicateurs de performance clés.

- 3.3 Conférence mondiale sur le dopage dans le sport 2025

LE PRÉSIDENT note quelques points de procédure avant de demander aux villes candidates de faire leur présentation. Tout d'abord, un document décrivant la procédure de vote a été distribué le vendredi précédent. Deuxièmement, comme cela a été communiqué la veille, la ville d'Athènes a retiré sa candidature à l'organisation de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de 2025. Trois villes restaient en lice : Busan, Muscat et Tampere. Chacune des trois villes s'est vue attribuer une présentation de dix minutes au Conseil de Fondation. Les villes savaient que certains membres du Conseil de fondation participaient virtuellement à la conférence. Deux des trois villes étaient présentes au Conseil de la Fondation au Caire pour faire leur présentation et l'une d'entre elles se présentait virtuellement. L'ordre alphabétique des noms des villes sera suivi. À l'issue des présentations individuelles, les membres peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent directement à la délégation concernée, avant de passer à la présentation suivante. Tout d'abord, des représentants de Busan, Corée du Sud, sont présents au Caire. Il souhaite la bienvenue à Mme Anna Park, ambassadrice chargée des

relations internationales de la ville métropolitaine de Busan, et à M. Jeong Min Lee, membre du comité des sportifs de la KADA.

MME PARK se présente. Elle est vice-maire et ambassadrice chargée des relations internationales de la ville métropolitaine de Busan. C'est un honneur et un plaisir pour elle d'être invitée à la réunion du Conseil de fondation de l'AMA. Busan étant sa ville natale, elle est très enthousiaste à l'idée de mettre en avant les charmes de Busan. Avant d'entrer dans le vif du sujet, elle a montré aux membres un court clip vidéo de la ville.

Elle a estimé que sa ville était vraiment une ville de merveilles. Elle a montré aux membres ce qui faisait la particularité de Busan et de la Corée en utilisant les lettres de la ville. B pour *Brilliant Korea*. U pour *Unique fun*. S comme *Sustainable legacy*. A était pour *Amazing venue* et N était pour *Network services*. En commençant par *Brilliant Korea*, la Corée a organisé des événements sportifs de grande envergure, notamment des Jeux olympiques d'été et d'hiver et des Jeux paralympiques couronnés de succès. Les organisations sportives internationales ont fait l'éloge du professionnalisme et de l'hospitalité de la Corée. En outre, la Corée est l'une des principales nations de l'OCDE, avec une culture sophistiquée et une technologie numérique de pointe. La Corée est également réputée pour sa sûreté et sa sécurité. Elle a invité les membres à visiter la Corée et à en ressentir le dynamisme.

U comme *Unique Busan*. Busan est une ville mondiale axée sur le sport, qui accueille de nombreux événements sportifs de grande envergure et un centre de sports maritimes proposant un large éventail d'événements nautiques et d'activités de loisirs, qui sont également très agréables. Busan est une ville de renommée mondiale, non seulement dans le domaine du sport, mais aussi dans celui du tourisme. La ville possède des montagnes et des sources d'eau chaude étonnantes. Busan est également réputée pour sa culture dynamique, avec le célèbre Festival international du film de Busan, le Festival du rock et le Festival des feux d'artifice, et les membres ont pu constater que la ville célébrait quelque chose tous les jours de l'année. En 2018, Lonely Planet a décrit la ville comme l'un des meilleurs endroits à visiter en Asie. Ces charmes ont permis à Busan d'attirer divers événements internationaux majeurs, notamment le sommet de l'APEC en 2005 et les sommets commémoratifs de l'ANASE et de la Corée en 2014 et 2019.

Busan a été classée parmi les 12 premières villes de congrès au monde par l'UIA. Il est également reconnu au niveau international pour sa sûreté et sa sécurité, ce qui en fait un lieu idéal pour la conférence. S'appuyant sur la riche expérience et les excellentes infrastructures de la ville, elle s'est montrée confiante quant à la proposition de Busan comme lieu d'accueil de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de 2025. La date suggérée était du 10 au 14 novembre ; à cette époque de l'année, Busan offrait des conditions climatiques chaudes et agréables de 22 degrés Celsius.

A était pour *Amazing Venue*. En tant que lieu officiel de la conférence mondiale, le Bexco était un centre de convention et d'exposition de classe mondiale avec plus de 50 salles de réunion occupant 46 500 mètres carrés. Différents types d'hébergement étaient situés à moins de 10 minutes du Bexco et l'hôtel siège proposé pour la conférence se trouvait à huit minutes de marche du Bexco. Plus de 2 000 chambres ont déjà été réservées et une navette gratuite sera mise en place pour les membres de l'AMA et les participants. En outre, Busan disposera d'un centre médical d'urgence au Bexco et désignera un hôpital universitaire officiel à cinq minutes de là. Le centre se trouve également à proximité d'autres lieux uniques. Le Centre cinématographique de Busan était un lieu idéal pour la réception de bienvenue. Les membres pourront vivre des moments inoubliables sous le plus long toit coloré, qui détient un record du monde Guinness. La réception comprendra des spectacles culturels coréens tels que la K-Pop et une démonstration de taekwondo. Les membres dégusteront un repas traditionnel coréen composé de quatre plats. Il était prévu d'organiser un dîner VIP au Museum One, une galerie d'art, afin de rendre le séjour des participants à Busan encore plus mémorable.

N pour *Network Services*. La Corée s'enorgueillit de ses réseaux avancés avec plus de 2 000 vols directs depuis 166 villes. Busan est située à l'extrémité de la Russie et au point de départ du Pacifique. C'est une porte d'entrée pour l'Asie du Nord, facilement accessible par voie aérienne, ferroviaire et maritime. Il existe des liaisons directes avec la plupart des villes d'Asie. Il faut une heure pour rejoindre Shanghai et Tokyo en avion. En ce qui concerne l'Europe, il y avait un vol direct entre Busan et Helsinki. Il fallait environ deux heures pour rejoindre Busan en train express depuis Séoul et il était également possible de s'y rendre par avion en une heure. Une fois à Busan, l'excellent système de transport public permet de se rendre partout et n'importe où.

Busan. La meilleure ville pour la conférence fera certainement de cette dernière un grand succès, en s'appuyant sur la collaboration avec les agences et les organisations concernées. Le gouvernement de la ville de Busan, le ministère de la culture et des sports et la KADA se sont pleinement engagés à garantir la stabilité du budget.

À ce stade, elle exprime sa profonde reconnaissance pour le leadership européen dans le domaine du sport, ainsi que pour les récents efforts de lutte contre le dopage, comme l'ont souligné les quatre conférences précédentes tenues en Europe. Pour l'avenir, elle estime que l'Asie devrait et pourrait jouer un rôle plus actif dans la diffusion des valeurs du fair-play aux quatre coins du monde. Busan est passionnée par l'organisation d'un événement aussi important et est convaincue qu'il apportera une contribution remarquable à la mission de l'AMA. Les membres auront peut-être remarqué qu'elle n'a couvert que quatre lettres de Busan, en omettant le S, qui signifie *Sustainable legacy*. Son collègue M. Jeong Min Lee, athlète paralympique, fera une brève remarque sur l'héritage durable.

M. LEE remercie Mme Park pour son excellente présentation de Busan. Ancien athlète paralympique, il a participé aux Jeux paralympiques d'hiver de 2018 à PyeongChang. Il a été président du conseil des sportifs au sein du Comité paralympique asiatique et est également un membre actif du comité des sportifs de la KADA. Du point de vue des athlètes, il est très important de protéger les athlètes contre les substances interdites et de maintenir l'équité du sport. La Conférence mondiale de l'AMA sur le dopage dans le sport, qui se tiendra à Busan, laissera quatre traces durables. Tout d'abord, la ville développera et renforcera les valeurs du sport propre, en collaboration avec l'AMA. Cette année-là, un protocole d'accord sera conclu entre la KADA et le bureau de l'éducation de Busan afin de promouvoir des campagnes pour la jeunesse telles que le Marathon Play True, des forums spéciaux et des clubs de sport fair-play pour que les jeunes puissent faire l'expérience de l'équité et de l'intégrité dans le sport. Les campagnes seront lancées et l'objectif sera d'obtenir des résultats remarquables d'ici 2025. Deuxièmement, la ville va promouvoir les différents programmes de solidarité antidopage, en travaillant en étroite collaboration avec les secteurs de l'éducation du Mouvement olympique et paralympique. La KADA a déjà collaboré avec l'AMA et les ONAD. La KADA s'étendrait à d'autres régions et bénéficierait d'un soutien financier beaucoup plus important pour promouvoir l'équité et l'intégrité du sport. Troisièmement, la conférence serait rendue encore plus durable. En consultation avec l'AMA, des clubs de sport ludique seront créés, portant le nom de personnalités de l'AMA. Ensemble, des héritages vivants seraient créés grâce à la conférence de l'AMA à Busan. Enfin, l'un des plus beaux ponts de Busan, qui enjambe l'océan, sera coloré en vert vif, mettant en valeur le programme "Play True" pendant la conférence, afin que chacun puisse ressentir la valeur de l'équité dans le sport et la conférence mondiale. Une nouvelle opportunité est recherchée pour créer et fournir un sport propre pour tous. Il a demandé aux membres de se souvenir de Busan comme d'une ville méga-sportive mondiale, mais aussi comme d'une ville où l'on joue franc jeu. Il a humblement demandé aux membres d'apporter leur précieux soutien à Busan.

MME YANG félicite la délégation de Busan. Elle a assisté à plusieurs présentations de candidatures coréennes pour les Jeux olympiques et celle-ci était la meilleure. Elle félicite les délégués et les remercie pour leur soutien.

LE PRÉSIDENT présente les représentants de Mascate, Oman, qui feront une présentation virtuelle. Il souhaite la bienvenue à M. Tariq Sultan, Senior Business Development Executive, Oman Convention and Exhibition Centre, et à Son Excellence Dr Sultan Al Busaidi, président du Comité olympique d'Oman.

M. SULTAN déclare qu'il représentera la candidature du Sultanat d'Oman à l'organisation de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de 2025. C'est un honneur de s'adresser aux membres. Il est convaincu qu'Oman offrira non seulement l'expérience la plus pratique et la plus mémorable pour la conférence de 2025, mais qu'elle laissera également un héritage durable et, surtout, qu'elle aura un impact sur les personnes concernées : les athlètes pratiquant différents sports.

Il a commencé par les habitants d'Oman. L'interaction humaine est au cœur de chaque congrès, et c'est là qu'Oman s'est vraiment distingué. Le sultanat d'Oman est réputé pour être chaleureux et amical, un endroit où l'hospitalité est une valeur précieuse. Un endroit où les gens s'intéressent encore aux autres, même à ceux qui viennent pour la première fois. La paix et la stabilité d'Oman sont dues au leadership de Sa Majesté, feu le Sultan Qaboos, qui a toujours promu la démocratie, l'égalité des droits, l'éducation gratuite, la couverture médicale gratuite, la liberté religieuse et l'harmonie.

Sa Majesté le Sultan Haitham Bin Tariq Al Said a poursuivi la grande renaissance d'Oman. Il s'agit d'une nation avant-gardiste qui a placé Oman dans un certain nombre de négociations humanitaires mondiales et politiques récentes.

La moitié de la population mondiale pourrait se rendre à Oman en sept heures seulement. La procédure d'obtention du visa est facile. Les visiteurs de plus de 100 pays pouvaient obtenir des visas à leur arrivée ou les obtenir par voie électronique sur le site web de la police royale d'Oman. Pour le reste, une équipe spécialisée pouvait apporter son aide en cas de besoin.

Il est d'accord avec Lonely Planet pour dire qu'Oman est une destination incontournable, avec plus de 1 400 kilomètres de plages vierges. C'est l'une des raisons pour lesquelles Oman a été choisi comme pays hôte des deuxièmes Asian Beach Games, qui ont attiré environ 10 000 athlètes de toute l'Asie. Il y avait de magnifiques terrains de golf du championnat de la PGA. On peut y faire du trekking à travers des paysages de montagne étonnants. C'est sur l'un de ces pics montagneux qu'Oman a accueilli plusieurs événements sportifs, tels que le Tour d'Oman, épreuve cycliste annuelle. En outre, il s'agissait d'un lieu réputé pour l'escalade, la randonnée et le trekking.

À 200 kilomètres de Mascate, on peut observer la nidification des tortues vertes, une espèce menacée, ou naviguer le long de la charmante côte et faire de la plongée sous-marine pour observer les dauphins. Oman possède une riche faune et flore, tant dans la mer que sur terre. D'un point de vue culturel, il y a l'Opéra royal, de renommée mondiale, où se sont produits de grands noms comme Placido Domingo et Andrea Bocelli, et l'une des plus belles mosquées, qui est un musée vivant, rassemblant l'architecture de toutes les périodes islamiques et qui est visitée par des milliers de touristes tout au long de l'année. Il y avait plus de 500 forts impressionnants avec des vues panoramiques. Il y avait également de nombreux sites classés au patrimoine de l'UNESCO, dont l'histoire est riche, puisqu'ils font partie de la route de l'encens, de la route de la soie et de la route des épices. Il était également facile de se déplacer à Oman. Un système de transport intégré comprenant des transports publics, un réseau de bus et des taxis réglementés facilitera le séjour des participants pendant la conférence. Il y avait plus de 6 000 chambres d'hôtel abordables pour tous les budgets à seulement 15 minutes du site. En outre, plus de 600 chambres d'hôtel se trouvaient sur le site, à quelques minutes de marche du lieu de réunion.

En ce qui concerne le lieu de la conférence, le Centre de convention et d'exposition d'Oman est l'un des rares centres de convention entièrement intégrés et construits à cet effet dans le monde. Le centre disposait de 22 000 mètres carrés d'espace d'exposition et de 55 salles de réunion qui répondaient parfaitement aux besoins des membres. Il y avait un auditorium et un théâtre, ainsi que le plus grand forum d'Oman, d'une capacité de 2 000 personnes.

En effet, ces dernières années, le pays s'est distingué en accueillant une longue liste d'événements internationaux de classe mondiale. L'OCEC a accueilli un large éventail d'événements impliquant tous les secteurs de la société, notamment les récents championnats du monde de marche athlétique et les Jeux asiatiques de plage, comme mentionné précédemment. Le centre serait un guichet unique, offrant une gamme de services, y compris une restauration de classe mondiale et de nombreuses possibilités d'image de marque.

Oman a souhaité accueillir la conférence afin de laisser un héritage durable à Oman et à l'ensemble de la région. L'une des priorités était de sensibiliser les sportifs, les entraîneurs et les officiels à la lutte contre le dopage. Il est prévu d'ajouter des sujets relatifs à la lutte contre le dopage dans les programmes scolaires. L'opportunité d'accueillir la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2025 permettrait d'apprendre, de se faire connaître et, surtout, de souligner l'importance des soins de santé dans le sport. L'un des autres objectifs d'Oman était d'utiliser cet événement pour promouvoir la sensibilisation à la lutte contre le dopage, afin qu'Oman et ses pays voisins puissent en bénéficier et, en fin de compte, faire la différence. Au nom du Comité antidopage d'Oman, du Comité olympique d'Oman et du ministère de la culture, des sports et de la jeunesse, il s'est engagé à assurer le succès de la conférence mondiale sur le dopage dans le sport. Les différentes organisations ont examiné attentivement les exigences et sont en mesure de les satisfaire toutes. Oman offre un environnement qui rendra l'événement mémorable. Il espère que les membres choisiront Oman et se réjouiront de les y accueillir. Il leur a montré une courte vidéo.

LE PRÉSIDENT accueille M. Teemu Japissou, secrétaire général du Centre finlandais pour l'intégrité dans le sport, Mme Satu Heikkinen, conseillère ministérielle principale du gouvernement finlandais, et M. Perttu Pesä, directeur des grands événements de la ville de Tampere.

M. PESÄ se présente ainsi que ses collègues. Dans les années 90, la Finlande avait fait un premier pas dans la lutte contre le dopage en Finlande et pensait que tout allait bien. Quelques années plus tard, un problème a été découvert dans le sport finlandais. La vidéo que les membres ont pu voir avait été tournée 21 ans auparavant et montrait la situation lorsque six skieurs finlandais avaient été pris en flagrant délit d'utilisation de substances dopantes illégales. La Finlande avait compris qu'elle avait une montagne à gravir et avait commencé à travailler à partir de ce moment-là.

MME HEIKKINEN a déclaré que ce serait un grand privilège d'accueillir la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Tampere en 2025. La candidature de Tampere a été approuvée par le gouvernement, l'ONAD finlandaise et le CNO, qui se sont tous engagés à assurer le succès de l'événement. Elle montre aux membres un message vidéo enregistré au nom du gouvernement finlandais.

M. JAPISSON déclare que la Finlande a joué un rôle important dans le développement des activités antidopage dès la création de l'AMA. Elle est l'une des parties fondatrices de l'AMA et contribue activement à la communauté antidopage mondiale dans divers forums, notamment l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'AMA et l'INADO. En outre, la Finlande est très impliquée au niveau national dans l'éthique et l'intégrité du sport. La Finlande a signé les conventions internationales contre le dopage et le Code mondial antidopage. Il pense qu'une voix forte des athlètes renforcerait le travail effectué au nom d'un sport propre et assurerait la continuité du travail à long terme. La Finlande considère qu'une vision large de la durabilité est importante lorsqu'il s'agit de défendre des règles du jeu équitables et une concurrence loyale. Elle estime également qu'une meilleure prise en compte de la durabilité est essentielle pour tous les acteurs de la lutte contre le dopage.

MME HEIKKINEN a déclaré que la Finlande offrait un excellent cadre pour les conférences internationales dans un pays stable et sûr. Le gouvernement cherche à promouvoir une Finlande inclusive et compétente, une société socialement, économiquement et écologiquement durable. Cela signifie que les organisations sportives et les autres parties prenantes se sont fortement engagées à améliorer la bonne gouvernance, la sécurité de l'environnement sportif, l'égalité des sexes et la diversité, ainsi que la lutte contre le dopage et l'intégrité dans le sport. Ensemble, ils ont créé un programme de durabilité pour la communauté sportive finlandaise.

M. PESÄ a ajouté que Tampere était l'un des secrets les mieux gardés de l'Europe nordique. Deuxième région économique de Finlande, Tampere est très active en matière d'événements sportifs. Elle accueille actuellement les championnats du monde de hockey sur glace. Tampere a été élue à plusieurs reprises ville dans laquelle les Finlandais aimeraient vivre. Tampere est une ville étroite, située entre deux grands lacs. Les sites sont donc facilement accessibles à pied. Les sites de la conférence se trouvent en plein cœur de la ville. Tous les hôtels se trouvent à proximité du lieu de la conférence et il faut moins de temps pour se déplacer à pied qu'en voiture. Les sites proposés, le Tampere Hall et le Nokia Arena, offrent d'excellentes installations pour que la conférence mondiale sur le dopage dans le sport puisse bien se dérouler. Le Nokia Arena offrirait aux délégués une expérience unique. Le site a été construit de manière durable et a obtenu le niveau or de la certification environnementale ; il est naturellement accessible à tous. Tampere est facile d'accès. Dix destinations européennes sont desservies par des vols internationaux directs. Tampere est proche de l'aéroport d'Helsinki, avec plus de 150 vols directs quotidiens en provenance du monde entier.

MME HEIKKINEN a assuré les membres que la ville de Tampere ne ménagerait aucun effort pour accueillir une manifestation exceptionnelle de l'AMA et les a chaleureusement accueillis en Finlande en 2025.

LE PRÉSIDENT remercie les délégués pour leur présentation et demande s'il y a des questions.

MME SZABÓ souligne qu'en tant que représentante de l'UE au Conseil de fondation de l'AMA, l'Europe soutient fermement Tampere, en Finlande, comme ville préférée pour accueillir la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en novembre 2025. Tampere est une ville hautement compétente et reconnue pour l'organisation d'événements sportifs majeurs et la Finlande est l'un des pays fondateurs de l'AMA. Elle est absolument certaine que Tampere mettra tout en œuvre pour accueillir un événement exceptionnel en 2025. Elle espère que les membres confieront à Tampere l'organisation de l'événement et les remercie pour leur soutien.

LE PRÉSIDENT informe les membres qu'ils ont tous reçu le document de vote détaillé. La première étape consiste à nommer des scrutateurs afin de garantir la sincérité et l'exactitude du vote. Deux noms ont été proposés au Comité exécutif la veille pour gagner du temps. La décision appartient toujours au Conseil de Fondation, mais le Comité exécutif recommande au Conseil de Fondation d'approuver le Professeur Ulrich Haas et Mme Kady Kanouté. Les membres ont-ils des préoccupations concernant ces deux personnes ? A défaut, il propose de les nommer scrutateurs. Comme les membres le savent, le vote se déroulera de manière hybride. Les membres présents dans la salle recevront des bulletins de vote papier et les membres présents virtuellement recevront leur bulletin de vote via un lien e-mail. Le premier tour inclura les trois villes candidates. Pour remporter l'élection, la ville retenue doit obtenir la majorité absolue des voix. Les tours de scrutin se poursuivraient jusqu'à ce que cette majorité soit atteinte. La ville ayant obtenu le moins de voix serait éliminée à chaque tour. Le document partagé le vendredi précédent précisait les règles. Les votes blancs ou les votes non soumis ne seront pas pris en compte dans le calcul de la majorité absolue requise. Les scrutateurs en tiendront compte dans leur décompte. Les membres disposeront de deux à trois minutes pour voter, puis les scrutateurs recueilleront et examineront les votes.

M. ROLLAND déclare, au nom du mouvement sportif, qu'il souhaite remercier toutes les villes candidates pour leur intérêt à accueillir la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2025 et pour la qualité des candidatures afin d'assurer les conditions les meilleures et les plus appropriées. Il a ajouté qu'il était formidable de voir un tel intérêt de la

part des villes, ainsi qu'une reconnaissance de l'AMA, et que c'était un bon signe pour l'avenir. Il a remercié tous les candidats.

D É C I S I O N

Busan élue ville hôte de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport 2025.

4. Gouvernance

- 4.1 Rapport final du groupe de travail sur la réforme de la gouvernance de l'AMA

LE PRÉSIDENT indique que le conseil de fondation est sur le point de conclure sa discussion sur ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième phase des réformes de la gouvernance. Dans un instant, les membres entendront le professeur Haas s'exprimer sur les recommandations qui sont finalement sur la table. Avant de donner la parole au professeur Haas, il souhaite toutefois clarifier un point de procédure. Ce jour-là, le Conseil de fondation devait approuver les recommandations formulées la veille par le Comité exécutif. Ces recommandations sont exposées dans deux documents : 4.1, annexe 1, qui comprend l'ensemble des recommandations initiales, et le document déposé la veille immédiatement après la réunion du Comité exécutif, résumant les domaines de consensus pour lesquels des amendements ont été proposés par le Comité exécutif aux recommandations initiales. Il donne la parole au professeur Haas pour qu'il guide les membres à travers les recommandations de son groupe de travail.

LE PROFESSOR HAAS remercie le conseil de fondation de l'avoir invité et de lui avoir donné l'occasion de présenter le rapport final. Il va passer en revue quelques points. Ce n'était qu'une vue d'ensemble. Il parlera très brièvement du travail du groupe de travail. Il abordera ensuite les recommandations, ainsi que les changements qui ont été recommandés et décidés la veille. En outre, il examinerait l'impact financier de la réforme de la gouvernance. Enfin, il se tournera très brièvement vers l'avenir.

Quant aux travaux du groupe de travail, il était composé de sept membres (un président, deux membres nommés par le mouvement sportif, deux membres nommés par les autorités publiques et deux représentants des sportifs). Le groupe a bénéficié d'un délai suffisant pour formuler les recommandations : 18 mois. Il a tenu 36 réunions, avec des centaines d'heures d'enregistrement. Elle a consulté plus de 80 parties prenantes, a reçu de nombreux commentaires et réactions (plus de 2 500) et, bien sûr, a travaillé intensément sur les recommandations. Il y a eu plus de 20 projets avant d'arriver aux conclusions finales. En ce qui concerne les principaux points des recommandations, l'une des pierres angulaires des changements concerne le Conseil des sportifs. La recommandation était d'élargir la voix des sportifs au sein de l'AMA, avec un Conseil des sportifs reflétant l'ensemble de la communauté. Il devait être composé de cinq membres nommés par les commissions des sportifs du CIO et du CIP, de huit membres élus par les comités de sportifs des FI et, en outre, de sept membres nommés par un comité de nomination spécial. Les recommandations prévoient également quelques principes clés pour l'élection et la nomination. Cependant, tous les détails peuvent être trouvés dans les règles spéciales qui ont été rédigées par la direction de l'AMA en consultation avec le Comité des sportifs de l'AMA. Les recommandations prévoient également un président du Conseil des sportifs de l'AMA qui serait élu à la majorité absolue. Ils seront assistés par un vice-président, également élu par le Conseil des sportifs. L'une des principales tâches du Conseil des sportifs serait d'envoyer et de nommer des sportifs du Conseil des sportifs de l'AMA dans les différentes instances.

Le groupe a recommandé des changements importants au Comité exécutif. Tout d'abord, en ce qui concerne la composition du Comité exécutif, la recommandation était d'ajouter un membre indépendant supplémentaire, et le groupe a encouragé les autorités publiques et le mouvement sportif à fournir au moins deux candidats pour ce poste. Comme indiqué précédemment, le président du Conseil des sportifs de l'AMA siègerait également au Comité exécutif. Le groupe a établi une distinction claire des tâches entre le Conseil de fondation et le Comité exécutif et a recommandé que le Comité exécutif soit compétent pour toutes les décisions qui ne sont pas réservées au Conseil de fondation ou à d'autres organes.

En outre, en ce qui concerne les décisions de fond telles que les décisions relatives aux standards internationaux, les mesures de réexamen du Code d'éthique ou les recommandations du comité de révision de la conformité, le groupe a proposé que le comité exécutif prenne ses décisions à la majorité des deux tiers et a enfin proposé, en ce qui concerne le comité exécutif, que trois réunions régulières soient organisées par an et que les décisions prises soient publiées. Quelques changements ont également été recommandés pour le conseil de fondation, notamment en ce qui concerne sa composition. Il a été recommandé que la voix des ONAD soit représentée au sein du conseil de fondation. Il a donc été recommandé

d'ajouter deux représentants de l'ONAD au banc des gouvernements et deux représentants supplémentaires des sportifs élus par le Conseil des sportifs de l'AMA au banc du mouvement sportif. Afin de réduire les chevauchements entre le Conseil de fondation et le Comité exécutif, le groupe a recommandé que les membres du Comité exécutif ne fassent plus partie du Conseil de fondation, à l'exception, bien sûr, du président et du vice-président, car le président et le vice-président présidaient le Comité exécutif ainsi que le Conseil de fondation. Comme indiqué précédemment, le groupe a établi une liste de compétences pour le Conseil de fondation. Les décisions portaient notamment sur les règles de gouvernance, les modifications du Code mondial antidopage, les décisions relatives aux budgets, le plan stratégique, les opérations majeures et les nominations à haut niveau. Toutes ces décisions importantes seraient prises à la majorité des deux tiers par le conseil de fondation. Le groupe a également recommandé que le conseil de fondation se réunisse une fois par an.

En ce qui concerne le comité des nominations, le groupe de travail a estimé qu'il s'agissait d'un organe qui fonctionnait très bien et dont la composition et le statut devaient être maintenus. Toutefois, il souhaitait une disposition établissant clairement que les membres siégeaient à titre personnel au sein du comité des nominations et il souhaitait que la section du comité des nominations sur les futures règles de gouvernance contienne une section décrivant réellement toutes les tâches du comité des nominations. Afin de le souligner, le groupe a établi un calendrier reprenant toutes les tâches du comité des nominations en relation avec les différents organes.

En ce qui concerne le comité de révision de la conformité, le groupe a estimé qu'il fonctionnait bien et n'a recommandé que quelques changements. En revanche, il a estimé qu'en raison de l'importance du comité de révision de la conformité, son statut devrait être élevé à celui d'un comité spécial. La composition actuelle doit rester inchangée. Toutefois, le groupe a estimé que le représentant des sportifs devrait être extérieur au Conseil des sportifs de l'AMA. Il a néanmoins estimé que le représentant des sportifs devait remplir tous les critères d'éligibilité au Conseil des sportifs de l'AMA. Une fois encore, tous les membres siégeant au comité de révision de la conformité devraient y siéger à titre individuel et personnel et le groupe a encouragé à l'avenir l'établissement d'une carte des compétences ou la définition des compétences pour un poste au sein du comité de révision de la conformité.

La structure des comités au sein de l'AMA est complexe. À ce jour, le groupe a détecté quatre couches. Il y a eu des comités spéciaux, des groupes consultatifs, des groupes de travail et des comités permanents. La recommandation était de ne pas modifier ces quatre niveaux, et c'est pourquoi tous les changements proposés s'inscrivaient dans ces quatre catégories. Les changements proposés par le groupe consistaient à créer un comité des finances et des rémunérations relativement restreint, composé de cinq personnes et présidé par le président de l'AMA, un comité d'audit et de risque, lui aussi relativement restreint, composé de trois membres, et à apporter quelques modifications au processus de nomination des comités permanents afin de simplifier les choses. Il reviendra prochainement au comité des finances et des rémunérations et au comité d'audit et des risques, car il y a eu des ajustements la veille qu'il souhaite présenter aux membres.

Comme il l'avait déjà dit, la voix des ONAD sera clairement entendue à l'avenir au sein de l'AMA. Il y aura un groupe consultatif d'experts de l'ONAD comprenant 10 membres, et ces 10 membres seront élus sur une base régionale, avec deux ONAD par continent. Quant aux principes clés de cette élection, les membres les trouveront dans les recommandations. Cependant, une fois encore, les détails de la procédure d'élection et de nomination figuraient dans des règles spéciales qui avaient été rédigées par la direction de l'AMA en consultation avec le groupe consultatif d'experts de l'ONAD et qui avaient été approuvées la veille. Le groupe consultatif d'experts de l'ONAD a recommandé que deux membres siègent au conseil de fondation. En outre, des rapports doivent être fournis au Conseil de fondation et des conseils techniques doivent être donnés à l'AMA le cas échéant.

L'indépendance a été un sujet important et intensément discuté lors du processus de consultation des parties prenantes et il a été extrêmement difficile de parvenir à une définition unique de l'indépendance, raison pour laquelle le groupe de travail a décidé d'adopter une approche plus pragmatique. Elle a abordé le terme "indépendance" sous trois angles différents : l'indépendance opérationnelle, l'indépendance personnelle et l'indépendance organisationnelle. Elle les a appliqués à tous les organes de l'AMA et a abouti à trois types différents de postes ou de fonctionnaires de l'AMA : les fonctionnaires indépendants, qui doivent respecter les trois niveaux d'indépendance ; les nomines et les candidats, qui doivent respecter les deux premiers niveaux (indépendance opérationnelle et indépendance personnelle) ; et enfin, les représentants des groupes de parties prenantes, qui ne doivent respecter qu'un seul niveau, à savoir celui de l'indépendance opérationnelle. Pour rendre le document un peu plus lisible, des couleurs ont été attribuées aux différents types de fonctionnaires et les membres le verront dans le rapport : les fonctionnaires indépendants sont marqués en jaune, les nomines et les candidats sont marqués en vert et les représentants sont marqués en bleu.

La diversité a été un sujet brûlant et difficile. Lors du processus de consultation des parties prenantes, les gens avaient demandé une approche large de la diversité, et le groupe a répondu à cette demande. La diversité, du point de vue du groupe, couvre divers facteurs tels que l'origine géographique, le sexe, le handicap, la nationalité, l'ethnicité, le milieu culturel, l'âge et d'autres critères. Cependant, le groupe avait estimé, lors du processus de consultation, que deux critères étaient particulièrement importants, et ces deux critères particulièrement importants étaient l'origine géographique et le sexe. Le groupe a ensuite examiné les statistiques au sein de l'AMA et s'est rendu compte que, dans les deux organes directeurs (et il parlait du Conseil de fondation et du Comité exécutif), il y avait une marge d'amélioration en ce qui concerne l'origine géographique et le sexe. Les membres le verront dans les statistiques fournies. Il pense que la situation est complètement différente dans les commissions permanentes. L'AMA y avait atteint un équilibre entre les sexes et, bien sûr, une diversité régionale. C'est pourquoi le groupe a suggéré que les autorités publiques et le mouvement sportif mettent en place un mécanisme afin d'assurer des progrès dans ce domaine. Le groupe était également conscient du fait que les changements ne pouvaient pas être mis en œuvre rapidement parce que les postes avaient été pourvus. Le groupe a donc recommandé un délai de trois ans au cours duquel des progrès significatifs devraient être réalisés sur la base d'un plan d'action à élaborer.

Il souhaite présenter aux membres les ajustements qui ont été décidés la veille sur la base d'accords entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics. Tout d'abord, le souhait a été exprimé de ne pas fusionner le comité finances et administration avec le comité des rémunérations, afin que les deux comités restent distincts. En outre, le souhait a été exprimé de réduire le nombre de membres du comité finances et administration à six membres seulement. Le souhait d'avoir un comité d'audit et de risque a également été exprimé, ce qui va dans le sens de la recommandation. Le souhait a été exprimé que le comité d'audit et de risque rende compte au conseil de fondation et des discussions sont toujours en cours sur les tâches du comité d'audit et de risque, qui seront détaillées ultérieurement. En ce qui concerne le groupe consultatif d'experts de l'ONAD, il a été décidé qu'il ferait également rapport au conseil de fondation et qu'il constituerait un point permanent du conseil de fondation. En ce qui concerne les élections pour le groupe 2 du Conseil des sportifs (les personnes élues par les comités de sportifs des FI), il a été convenu que la personne ayant obtenu le plus grand nombre de voix serait élue et qu'il n'y avait pas d'autres critères à appliquer. En outre, les deux membres nommés du conseil d'éthique indépendant devaient remplir les critères d'indépendance, tout comme les membres nommés du comité des nominations et du comité de révision de la conformité. Enfin, il a été convenu que les procès-verbaux du Comité exécutif continueraient à être rédigés mot à mot et que les conclusions seraient insérées.

Il a souhaité dire quelques mots sur les considérations financières. Bien entendu, les impacts ont été considérables. Le groupe a estimé qu'il était nécessaire d'examiner ensemble les implications financières des premiers amendements, des recommandations de 2018 et des recommandations de 2022. Si les membres se souviennent, le rapport final de 2018 avait indiqué qu'il y avait deux questions en suspens qui devaient être traitées. D'une part, il fallait renforcer la voix des sportifs au sein de l'AMA et, d'autre part, trouver une solution pour les ONAD. Ces tâches ayant été accomplies avec le nouveau rapport, le groupe a estimé que les deux rapports devaient être examinés ensemble pour ce qui est des considérations financières. Comme les membres ont pu le constater, ils sont considérables : 1,2 million de dollars par an. Il était conscient qu'il s'agissait de montants très élevés. Néanmoins, le groupe de travail a estimé qu'elles étaient compensées par les avantages qui découleraient d'une meilleure structure de gouvernance.

Le groupe est également conscient que deux réformes ont eu lieu dans un laps de temps très court, en 2018 et en 2021. Il a donc recommandé une pause afin d'évaluer les résultats obtenus. Le groupe a estimé que la révision ne devrait avoir lieu qu'après une période de trois à cinq ans suivant la période de mise en œuvre. La mise en œuvre finale interviendrait en 2023, ce qui constituerait un point de départ pour la période à laquelle il faisait référence. Le groupe a également dressé une liste de certains sujets qui pourraient être inclus dans la prochaine révision ou dans la prochaine évaluation, tels que les modèles de représentation des sportifs et la question de savoir s'il existe d'autres moyens d'élargir davantage la communauté des sportifs, les mesures de transparence au sein du Conseil de fondation, les changements apportés au Comité exécutif en particulier, la question de savoir s'il existe des moyens de réduire la taille ou de modifier le statut des membres, réduire ou simplifier les structures des comités (il y a actuellement quatre niveaux et il pourrait être possible de réduire le nombre à trois niveaux à l'avenir), s'il est nécessaire d'avoir une période de réflexion plus longue pour certaines personnes ou d'introduire des périodes de réflexion pour certaines personnes et, enfin, une suggestion pourrait être de modifier le Code d'éthique en ce qui concerne le champ d'application.

Il est arrivé à la fin de son rapport et a remercié chaleureusement les membres. Il a remercié le Conseil de fondation d'avoir permis au groupe de réaliser ce rapport et, en particulier, de lui avoir accordé un peu plus de temps pour le rédiger. Ensuite, il souhaite remercier les membres de son groupe pour tout le travail, l'énergie et le temps qu'ils ont consacrés à

ce rapport. Il a remercié tout particulièrement M. Sandford, car le Comité des sportifs a joué un rôle essentiel dans le soutien des travaux du groupe. M. Sandford et son groupe ont apporté une coordination et une contribution substantielle. Enfin, il a tenu à remercier la direction de l'AMA pour le soutien inconditionnel apporté au groupe pour l'élaboration du rapport.

M. COLBECK remercie le professeur Haas pour son rapport très complet. Au nom des autorités publiques, il confirme qu'il soutient l'approbation du rapport final et des recommandations présentées dans le document actualisé de l'ordre du jour. Il félicite à nouveau le groupe de travail sur la révision des réformes de la gouvernance de l'AMA, et en particulier le professeur Haas, pour le travail qu'il a accompli avec son équipe afin d'aboutir au rapport final. Des efforts considérables ont été déployés pendant un certain temps et il estime qu'il s'agit d'un travail exceptionnel. Il souhaite que ses remerciements soient consignés dans le procès-verbal. Il remercie également ses collègues du mouvement sportif, en particulier M. De Vos, pour le travail qu'il a été prêt à faire avec les autorités publiques. Il remercie à nouveau le professeur Haas pour avoir facilité ce travail, et parfois pour l'avoir arbitré. Les membres ont réussi à se mettre d'accord sur un sujet vraiment important et il est très heureux d'avoir pu mener ces négociations (parfois intenses), dans le but d'obtenir, en particulier, la représentation des sportifs au sein du Conseil de fondation.

Il a soulevé quelques points concernant certaines des questions soulevées dans l'exposé du professeur Haas. Tout d'abord, l'adéquation de la diversité a été un point critique pour les autorités publiques, notamment en ce qui concerne les élections au Conseil des sportifs. Il espère que le groupe 3 fera son travail et veillera à ce que personne ne soit laissé de côté et à ce que le Conseil des sportifs soit suffisamment représenté et diversifié. C'était l'un des arguments en faveur de l'augmentation de la taille du Conseil. L'histoire et l'élaboration de la proposition doivent être prises en compte dans le cadre de l'examen actuel du Conseil de fondation. Le nombre de membres passerait à plus de 12, et une partie de ce processus visait à accroître la diversité et à s'assurer qu'elle était adéquate. Il est prêt, si ce n'est pas le cas, bien sûr, à rechercher un processus pour y remédier, mais il s'attend à ce que le groupe 3 fasse son travail. Pour réitérer ses propos, il a remercié le professeur Haas et son équipe, M. De Vos et le Mouvement olympique pour leur collaboration. La bonne gouvernance est un processus d'amélioration continue, il est donc nécessaire de rester vigilant à cet égard et de garder cet aspect au premier plan tout au long du processus. Il est très satisfaisant que les autorités publiques soient aujourd'hui en mesure de soutenir les réformes qui leur ont été présentées et qui ont été recommandées par le Comité exécutif le jour précédent.

MME. ST-ONGE a également remercié le groupe de travail et le professeur Haas pour son rapport sur l'excellent travail réalisé. Le Canada note avec intérêt, dans le cadre de la réforme de la gouvernance, la création d'un Conseil des athlètes et l'inclusion d'athlètes supplémentaires et de représentants des organisations nationales antidopage dans la gouvernance de l'AMA. Les athlètes et les ONAD sont les pierres angulaires du mouvement antidopage et il est tout à fait logique qu'ils aient une voix plus forte au sein de la gouvernance de l'AMA. Elle souhaite également souligner les recommandations visant à améliorer la diversité, notamment en ce qui concerne la représentation des hommes et des femmes.

M. IKEDA: Merci. Ces nouvelles réformes de la gouvernance réorganiseront différents domaines au sein de l'AMA et constitueront un projet à part entière. Je pense qu'il est important de faire progresser régulièrement chaque réforme et d'évaluer les effets et les résultats. J'espère que l'AMA renforcera sa présence dans le domaine du sport propre.

M. DE VOS prend la parole au nom du mouvement sportif pour exprimer sa gratitude et ses remerciements au professeur Haas en tant que président du groupe de travail pour l'excellent rapport et la présentation, ainsi qu'aux membres du groupe de travail. La route a été longue et le travail difficile, mais le résultat est là et, espérons-le, après l'approbation du rapport ce jour-là et aussi, bien sûr, la transposition dans les statuts et règlements, il sera possible de passer à l'activité principale de l'Agence mondiale antidopage, qui est la lutte contre le dopage, pour que personne ne l'oublie. Il remercie M. Colbeck pour ses propos très amicaux, et il le remercie également pour les discussions très constructives, grâce aussi à la modération du professeur Haas, et il tient à le remercier pour sa contribution constructive, le temps qu'il y a consacré, surtout compte tenu des différents fuseaux horaires, ce qui n'a pas toujours été facile, et pour avoir apporté le soutien nécessaire à la recherche de compromis qui ont permis, finalement, de finaliser le rapport. Le résultat des négociations est, bien sûr, toujours un compromis, mais il pense que les membres peuvent être fiers de ce compromis, qui ouvrira certainement un nouveau chapitre pour l'organisation. Selon lui, les préoccupations soulevées par le mouvement sportif (et il est heureux d'entendre les interventions des autorités publiques qui ont confirmé qu'elles avaient le même sentiment) ont été prises en compte, y compris une préoccupation importante que le mouvement sportif partageait aussi, bien sûr, à savoir la diversité et la représentation régionale. Les membres ne doivent pas oublier que l'AMA passera d'un comité d'athlètes de 12 membres à un conseil d'athlètes de 20 membres, ce qui devrait largement répondre à ces préoccupations. Les coûts de l'ensemble de l'opération et de la restructuration restent bien sûr une préoccupation pour tous les membres. Il est nécessaire de continuer à chercher comment l'AMA pourrait être plus efficace et comment, dans le processus de mise

en œuvre, cela pourrait être fait d'une manière efficace et rentable. Toutes les recommandations formulées dans le rapport doivent, bien entendu, être intégrées dans les statuts et les règlements. Le processus n'est pas encore terminé, car le diable se cache parfois dans les détails, comme le savent les députés. Il est optimiste et les deux parties continueront à travailler ensemble. Du côté du mouvement sportif, il se dit très heureux de maintenir ouvert le canal de communication avec les autorités publiques, comme cela a déjà été fait. Au nom du mouvement sportif, il est heureux de dire qu'il soutient pleinement le rapport et attend avec impatience la mise en œuvre de ces recommandations. Il remercie à nouveau le professeur Haas et le félicite ainsi que son groupe de travail. Il remercie à nouveau tout particulièrement M. Colbeck pour le dialogue très constructif qu'il a mené.

M. BERGE remercie le professeur Haas pour son excellent rapport et sa présentation. Outre les points très importants présentés par M. Colbeck, le président de One Voice, il souhaite inviter l'AMA à procéder à un examen de la réforme de la gouvernance dans les trois à cinq prochaines années et à des évaluations régulières par la suite afin de déterminer si d'autres réformes de la gouvernance sont nécessaires. Enfin, au nom de l'Europe, il souhaite également souligner l'importance de prendre en compte les objectifs de développement durable des Nations unies et l'accent mis sur le sport vert lors de la mise en œuvre de la réforme et dans les activités futures de l'AMA.

M. BAUM a déclaré qu'il était très heureux de représenter la région des Amériques ce jour-là et qu'il tenait à remercier le ministre colombien des sports, M. Herrera, de l'avoir ainsi désigné. Bien entendu, les États-Unis d'Amérique font partie de la région des Amériques et il est heureux de représenter également son gouvernement. Il souhaite ajouter la voix de la région pour remercier le professeur Haas et son équipe pour le travail très, très dur et approfondi réalisé sur la réforme de la gouvernance et l'engagement avec les autorités publiques. Les discussions ont été très utiles et l'engagement très apprécié. Il soutient fermement le concept d'un examen formel de la mise en œuvre dans trois à cinq ans, mais souhaite souligner qu'il comprend que, au fur et à mesure que l'AMA met en œuvre les réformes, il est important que, lorsque des problèmes apparaissent, ils soient traités rapidement. Ainsi, si des corrections techniques s'avèrent nécessaires, elles doivent être soumises au Conseil de fondation afin qu'elles puissent être traitées rapidement. Il ne veut pas que les problèmes qui sont apparus soient retardés et il est nécessaire d'adopter une approche d'amélioration continue au fur et à mesure de la mise en œuvre des réformes.

Il souhaite également ajouter sa voix à ce qu'a dit M. Colbeck, à savoir que, pour la région des Amériques et pour les États-Unis d'Amérique, la diversité est une priorité vraiment importante. Il pense que les membres verront bien assez tôt, lors de la réunion de novembre, à quoi ressemble le Conseil des sportifs et, s'il ne représente pas vraiment l'incroyable diversité mondiale du sport, il pense que d'autres mesures pourraient être prises. Néanmoins, il a estimé que le Conseil de fondation pouvait attendre le mois de novembre pour voir ce qu'il en était.

MME KRUPKA souhaite profiter de l'occasion pour remercier les hôtes d'avoir organisé la réunion du Conseil de fondation de l'AMA dans cette région historique de l'Égypte. Elle pense sincèrement que cela montre que la lutte contre le dopage dans le sport est un point valable de l'ordre du jour du gouvernement égyptien et souligne l'importance de l'Agence mondiale antidopage. La question de la bonne gouvernance est essentielle d'un point de vue européen et elle souhaite remercier les membres du groupe de travail pour les progrès significatifs qui ont été réalisés. En conclusion, l'Europe souhaite soutenir la recommandation du groupe de travail et la position de One Voice.

M. KAYANGE EMONYI souhaite se joindre aux félicitations adressées au professeur Haas et au groupe de travail pour avoir franchi cette étape. En ce qui concerne les réformes de la gouvernance et la représentation des athlètes au cœur du processus décisionnel de l'AMA, le comité des athlètes du CIO serait heureux de promouvoir des candidats de toutes les régions au sein de ses structures existantes afin d'assurer le succès du processus électoral.

LE PRÉSIDENT conclut le débat et remercie le professeur Haas et son groupe de travail, ainsi que MM. Colbeck et De Vos, pour leur travail acharné sur la deuxième phase des réformes de la gouvernance. Sans leur engagement et leur dévouement, un tel succès n'aurait pas été possible. Ils ont été très appréciés. Il n'est pas exagéré de dire qu'il s'agit là d'un nouveau moment historique pour l'AMA. Il a également remercié tous les membres du Conseil de fondation pour leur soutien et leurs commentaires sur le travail. Ont-ils accepté d'approuver les réformes proposées par le groupe de travail avec les amendements recommandés par le Comité exécutif ?

D É C I S I O N

Approbation des recommandations du groupe de travail
sur l'examen des réformes de la gouvernance de l'AMA.

- 4.2 Mise à jour de la mise en œuvre des réformes de la gouvernance

4.2.1 Règles/procédures du conseil des sportifs et du groupe consultatif d'experts des organisations nationales antidopage

- a. Règles d'élection du Conseil des sportifs (groupe 2)
- b. Procédure de nomination au Conseil des sportifs (groupe 3)
- c. Mesures de transition du Conseil des sportifs
- d. Règles d'élection du groupe consultatif d'experts des organisations nationales antidopage

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL déclare que, comme M. De Vos vient de le dire, le processus n'est pas encore terminé. La direction s'engage actuellement dans la mise en œuvre de ce que le Conseil de fondation vient d'adopter. Comme il l'a dit aux membres, il y a déjà eu des progrès sur certains fronts, notamment en ce qui concerne les règles d'élection pour les nouveaux groupes qui devront avoir une élection. Ces règles avaient été adoptées la veille, à condition que les membres du Conseil de fondation approuvent les réformes ce jour-là. Cela a été fait, de sorte que la direction sera en mesure de les mettre en œuvre. L'objectif est d'aller vite afin de procéder à l'élection du Conseil des sportifs, qui pourra ensuite désigner ses membres. La même chose s'appliquerait aux ONAD, de sorte qu'au début de l'année suivante, le mécanisme serait en place pour désigner les nouveaux membres du conseil de fondation et du comité exécutif. C'est très important, et il remercie les sportifs pour leur aide dans la promotion de l'élection, car c'est important. L'autre chose que la direction ferait serait évidemment de transposer dans les statuts de l'AMA les réformes nécessaires et de dialoguer ensuite avec les autorités suisses pour s'assurer que tout est acceptable pour elles. Les membres seront à nouveau invités à approuver formellement la modification des statuts en novembre, si la direction reçoit le feu vert des autorités suisses, afin que tout soit intégré dans la constitution. Il s'agira donc d'un processus important.

Pour en revenir à certains points, tout d'abord, les membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation ne peuvent plus siéger dans les deux organes à partir de l'année suivante. Par conséquent, ils devront décider et indiquer à la direction, d'ici le mois de novembre, qui restera au conseil de fondation et qui restera uniquement au comité exécutif. C'est à chaque groupe de se pencher sur la question, et c'est important. Les membres devraient également parvenir à un accord entre le mouvement sportif et les autorités publiques pour proposer deux candidats indépendants pour le nouveau siège indépendant du Comité exécutif. C'est une autre chose qui était entre les mains des membres. La dernière chose qui était probablement un peu plus à long terme, bien qu'importante, comme le note le rapport du professeur Haas, était que la question de la diversité ne se posait pas dans les commissions permanentes, qui présentaient un équilibre géographique et de genre, parce que ces commissions avaient été formées au fil du temps. Il s'agissait en fait de la composition du conseil de fondation et du comité exécutif. Les membres vont devoir réfléchir, en particulier les autorités publiques et One Voice, à la manière dont ils souhaitent aborder cette question à l'avenir, car c'est l'une des recommandations qui les concerne. C'était un point important. Il s'est montré moins soucieux de répondre aux commentaires de M. Baum concernant la capacité de l'AMA à répondre aux exigences de diversité dans la constitution du Conseil des sportifs. Il a estimé que c'était tout à fait faisable. La dernière chose qu'il voulait dire était qu'il avait pris note de l'idée qu'il y aurait une révision de tout cela. Elle était parfaitement logique, une fois qu'elle avait été mise en œuvre et qu'elle avait été pratiquée pendant quelques années. Mais, bien sûr, comme nous l'avons mentionné, si la direction constatait un problème majeur ou quelque chose qui ne fonctionnait pas, elle s'en occuperait immédiatement. C'est certain. La direction a encore beaucoup de pain sur la planche, mais elle va s'y atteler.

D É C I S I O N

Les règles et procédures proposées pour le conseil des sportifs et le groupe consultatif d'experts des ONAD ont été notées.

- 4.3 Composition du Comité d'éthique indépendant

MS SMITH-GANDER dit qu'elle a rejoint les membres de Melbourne ce jour-là, contrairement au jour précédent, où elle les a rejoints depuis Perth. Elle souhaite simplement souligner qu'elle se trouvait sur les terres du peuple Wurundjeri de la nation Kulin et qu'elle a rendu hommage à leurs anciens traditionnels, passés, présents et émergents.

Le Comité des nominations a eu le plaisir de présenter au Comité exécutif et au Conseil de fondation de l'AMA son rapport sur ses travaux concernant la recommandation du Conseil d'éthique indépendant. Sur la page suivante, les membres verront l'ordre du jour proposé pour ce jour. Elle décrira brièvement le processus utilisé pour le Conseil d'éthique

indépendant, puis passera aux recommandations des membres, suivies des recommandations du président et de quelques observations mineures de la commission.

En ce qui concerne le processus du Comité d'éthique indépendant, il serait peut-être utile, dans un premier temps, de rappeler à tous la conception du Comité d'éthique indépendant et, par conséquent, la tâche globale du Comité des nominations. Le Comité d'éthique indépendant est composé de neuf membres, dont sept sont des personnes indépendantes recommandées par le Comité des nominations, puis un représentant du mouvement sportif et un représentant des autorités publiques. Le conseil d'administration, composé de neuf membres, était dirigé par un président indépendant recommandé parmi les sept membres indépendants nommés, toujours par le comité des nominations, et le conseil d'administration a ensuite élu un vice-président parmi ses membres. Le rôle du Comité des nominations était de recevoir toutes les nominations des candidats, qui provenaient d'un appel ouvert de l'AMA à travers ses différents canaux médiatiques, ainsi que les deux nominations du mouvement sportif et des autorités publiques. Pour ceux qui ont répondu à l'appel à candidatures, le comité des nominations avait la responsabilité d'évaluer les candidats pour déterminer lesquels retenir et, s'il n'y avait pas assez de candidats pour générer un conseil d'administration suffisamment compétent ou diversifié sur le plan démographique, de rechercher des candidats supplémentaires. Bien entendu, les membres auront vu dans le rapport que cela n'a pas été nécessaire dans ce cas et que le comité des nominations a été très satisfait du grand nombre de candidats potentiels. La commission des nominations a élaboré un processus et a été chargée de le mettre en œuvre pour évaluer les candidats, puis de formuler une recommandation au président et au vice-président et de présenter le rapport au conseil de fondation. La première partie du travail a consisté à déterminer le profil de compétences des membres du Comité d'éthique indépendant. Ces compétences ont été divisées en un ensemble de compétences de base que tout le monde doit posséder pour être pris en considération, puis en compétences préférentielles, qu'elle montrera aux membres à la page suivante. Comme les membres ont pu le constater, la plupart des compétences de base concernent en fait des attributs personnels, la manière dont les gens travaillent ensemble et le type de travail qu'ils maîtrisent. Le comité des nominations recherchait des personnes analytiques, capables d'assurer le suivi des faits établis dans le cadre d'une enquête, de prendre des décisions difficiles, de travailler avec d'autres personnes dans un environnement complexe et, bien sûr, de maintenir une confidentialité absolue. Le comité des nominations a estimé qu'il y avait des compétences privilégiées, qui indiqueraient vraiment le type d'expériences que les personnes auraient dû avoir pour être en mesure de faire le travail au sein du conseil, et ces compétences sont indiquées à la page suivante. Il s'agit de personnes qui peuvent avoir un titre professionnel, être membres d'un organisme professionnel disposant d'un code d'éthique, qui ont une expérience passée au sein d'un comité d'éthique international ou d'un comité d'enquête et qui ont une expérience de la supervision des normes de conduite et d'intégrité, qui ont une expérience de la conduite d'enquêtes et, bien sûr, qui ont une connaissance des règlements et des écosystèmes de l'AMA. Le comité des nominations s'attendait à ce que ces compétences soient démontrées de manière générale, bien sûr, et non par une seule personne, car elle pensait que tout le monde comprendrait qu'il s'agit d'une personne très spéciale qui possède toutes ces qualités.

La procédure est familière à de nombreux membres, car il s'agit de la même procédure que celle généralement utilisée au sein du comité des nominations. Il définit le profil qu'elle vient de montrer. Sur cette base, le comité de nomination a convenu d'une série de questions qui seraient posées lors d'un entretien de sélection ciblé, de manière à tester le profil. Les entretiens du comité de nomination ont été menés par Zoom afin que tout le monde ait exactement la même expérience, et il y avait toujours un intervieweur principal et un intervieweur de soutien du comité. Par ailleurs, avec l'autorisation des candidats, qui a toujours été donnée, les entretiens ont été enregistrés et conservés sur un système ShareFile au sein de l'AMA afin que les autres membres du comité puissent voir tous les entretiens en cas de besoin. Le comité des nominations a ensuite suivi un processus formel de notation de tous ces entretiens, de hiérarchisation des candidats et d'identification des bonnes questions à poser aux personnes de référence. Le comité des nominations a procédé à deux vérifications de références pour chaque candidat. Encore une fois, ces réunions ont été réalisées par Zoom et enregistrées pour que tous les membres de la commission puissent en prendre connaissance. Control Risks, l'organisme de contrôle externe, a procédé au contrôle et à la vérification des antécédents, puis le comité des nominations a rassemblé tous les éléments pour prendre une décision.

Le volume de travail effectué est indiqué à la page suivante. Comme les membres peuvent le constater, il y a eu 72 nominations et le comité des nominations a été ravi de recevoir un si grand nombre de nominations de grande qualité. Avec le soutien de l'équipe juridique de l'AMA, le Comité des nominations a vérifié les critères d'indépendance et seules quatre nominations n'ont pas été en mesure de répondre à cette barre, de sorte qu'il y a eu 68 nominations à examiner. Sur ces 68 candidats, le comité des nominations en a retenu 27 et a évalué leur adéquation aux compétences de manière plus détaillée à ce stade. À partir de là, le comité des nominations a pu interviewer 18 candidats, ce qui lui a permis de constituer

un comité d'éthique qui, selon lui, serait adapté à l'objectif visé et répondrait aux critères en matière de démographie et de compétences.

Elle passe à la section suivante, qui présente les recommandations formulées par les membres. La page suivante donne une vue d'ensemble de la composition démographique du conseil d'administration. Il y avait une diversité de cultures et de genres. Quatre femmes et cinq hommes ont été recommandés et l'une des femmes a été proposée comme présidente. Les membres sont issus de quatre régions et neuf pays sont représentés. Il y avait des grandes et des petites nations, des pays développés et des pays émergents, et le comité des nominations avait été en mesure d'assurer une certaine diversité d'âge. Le comité des nominations ne pense pas que le fait qu'il n'y ait pas une plus grande diversité d'âge soit un problème car, lorsqu'on pense à la tâche du conseil d'éthique indépendant, à la complexité des questions qui lui seront soumises et à la nécessité de prendre des décisions, elle pense que la gravité, l'expérience et les compétences exigeraient généralement que les personnes aient un certain âge et peut-être plus de cheveux gris que d'autres, comme elle l'a fait elle-même. Si l'on examine les compétences à la page suivante, on constate, comme prévu, que les compétences juridiques sont majoritaires, mais qu'elles sont réparties entre différents éléments : avocats plaidants, procureurs, et des compétences très importantes en matière d'arbitrage et de règlement extrajudiciaire des litiges chez les personnes qualifiées en droit, mais aussi des éthiciens universitaires, des personnes impliquées et qualifiées dans les politiques publiques et des praticiens de l'application des lois, ainsi que d'autres universitaires. Il a également été possible de respecter la voix des sportifs dans la construction du comité. Il y avait un ancien athlète d'élite et des membres qui avaient l'expérience de la représentation de sportifs dans des affaires juridiques. Comme les membres s'y attendaient, la majorité d'entre eux avaient une expérience dans le domaine du sport et de la lutte contre le dopage, car ils étaient les personnes que l'on s'attendait à voir s'intéresser à un comité d'éthique pour une agence antidopage. Toutefois, certains ont été moins exposés, ce qui a permis d'apporter un regard neuf.

La page suivante indiquait les noms, le sexe, la géographie et la principale compétence représentée par chacun des membres. Les membres verront Mme LaBelle et M. Theisen, la personne désignée par les autorités publiques et la personne désignée par le mouvement sportif, respectivement, identifiées sur les deux premières lignes du tableau recommandé. Le comité des nominations a interrogé Mme LaBelle et M. Theisen et s'est entretenu avec leurs référents. Il ne l'a pas fait pour évaluer leur aptitude à siéger au comité d'éthique, car ces candidats ont été acceptés directement au sein du comité, mais pour comprendre les compétences directes et les principales compétences qu'ils apporteraient afin de créer une bonne diversité au sein du reste du comité d'éthique. Les membres verront donc qu'une personne de politique publique comme Mme LaBelle et un juriste, M. Theisen, ayant une grande expérience dans le domaine du sport, ont permis au comité des nominations de nommer des personnes comme l'honorable Mary Ang'awa, qui, en tant que juge à la retraite, possède certainement les compétences souhaitées par l'AMA mais n'a qu'une expérience très limitée dans le domaine du sport. Elle était impliquée dans la Fondation du golf, et cela avait été sa seule véritable exposition. La compréhension de l'apport des membres nommés a permis au comité des nominations de constituer le reste du comité. Il a également recommandé au conseil de fondation de les nommer pour des mandats échelonnés, de sorte que le comité ne doive pas être renouvelé dans son intégralité en une seule fois. À la page suivante, les membres verront que le comité des nominations a recommandé que cinq candidats aient un mandat de trois ans, ce qui inclut les deux candidats et les personnes qui, selon le comité, ont les compétences et sont également prêtes à être considérées pour la présidence, et que des mandats de deux ans soient offerts à deux autres candidats indépendants et un mandat d'un an aux deux candidats indépendants restants. Le comité des nominations avait vraiment procédé de manière aléatoire. Lorsque l'appel a été lancé, il a été indiqué aux candidats que des mandats de trois ans seraient proposés. Toutefois, le comité des nominations a estimé qu'il était plus logique d'assurer un certain échelonnement. Il a été noté dans l'appel que cela pourrait être le cas, et elle ne pense donc pas que l'un des candidats ait un problème avec ce processus.

En ce qui concerne le président et la recommandation pour ce poste, le comité des nominations a demandé dans l'appel que les personnes expriment leur intérêt ou non pour la présidence, et un certain nombre de candidats ont exprimé cet intérêt, ainsi que d'autres que le comité a jugés comme ayant le potentiel nécessaire. Le comité des nominations a demandé à ces autres candidats s'ils souhaitaient ou non être pris en considération. Elle a confirmé avec les différents candidats intéressés par le rôle, et ce qu'elle recherchait, c'était quelqu'un qui avait les compétences de leadership, la capacité de temps et l'intérêt pour le rôle, qui avait de très bonnes compétences en communication écrite et qui avait l'habitude de prendre des problèmes très complexes, de les décomposer en leurs éléments et de faire en sorte qu'un groupe de personnes parvienne à un accord sur ces problèmes très difficiles. Le comité des nominations avait estimé que la Prof. Mette Hartlev, ancienne présidente d'Anti-Doping Danemark, était la candidate la plus compétente et la plus appropriée. Elle était professeure de droit et éthicienne et experte reconnue en matière de gouvernance, de lutte contre le dopage et

d'éthique. Le comité des nominations a également estimé que l'honorable Mary Ang'awa et le professeur Pascal Borry feraient d'excellents présidents du groupe et qu'ils étaient prêts à assumer ce rôle. Ils pourraient figurer dans le processus de nomination au sein du comité d'éthique pour le poste de vice-président.

Enfin, le comité des nominations a formulé quelques observations qu'il a demandé à l'AMA de prendre en considération à l'avenir. Comme elle l'a dit, le comité est très satisfait des 72 nominations, mais il y a très peu de candidats d'Asie par rapport à d'autres zones géographiques. Le comité s'est donc demandé s'il était possible d'élaborer une nouvelle approche dans la manière dont l'appel a été lancé afin de susciter davantage d'intérêt de la part des candidats d'Asie. Le comité a noté qu'il y a eu moins de candidates que de candidats, mais qu'il y a eu une masse critique. Comme les membres ont pu le constater, il a été possible de mettre en place un comité d'éthique basé sur le genre. Le comité avait également noté que très peu de candidats avaient une expérience récente en tant que sportifs de haut niveau. Il s'agit peut-être d'un artefact du profil d'âge. Comme elle l'a décrit précédemment, on pourrait s'attendre à ce que ce soit une cohorte de personnes plus âgées qui aient l'expérience nécessaire pour aspirer à de telles fonctions. Cependant, le comité a voulu simplement soulever la question de savoir si cela était préoccupant. S'agit-il d'une question qui pourrait être soulevée avec le Conseil des sportifs pour réfléchir à l'avenir à la manière dont il serait possible d'avoir plus de personnes ayant une expérience directe et récente d'athlète d'élite pour faire entendre leur voix dans les différents comités ?

C'est ainsi que s'achèvent ses commentaires préparés. Elle a remercié toutes les personnes qui ont participé au processus pour le soutien qu'elles ont apporté au comité des nominations. Le comité a beaucoup apprécié cette démarche et la confiance que le Conseil de fondation et le Comité exécutif de l'AMA ont placée dans le rôle qu'elle a joué.

LE PRÉSIDENT remercie Mme Smith-Gander pour son excellent travail, ainsi que son équipe pour les efforts considérables qu'elle a déployés. Y a-t-il des commentaires ou des questions ?

Au nom du mouvement sportif, M. DE VOS remercie Mme Smith-Gander pour son excellent rapport et sa présentation. Il félicite le comité pour le travail qu'elle a accompli et pour le processus approfondi et solide qu'elle a suivi. En conséquence, le mouvement sportif est heureux de soutenir et d'approuver la composition du Conseil d'éthique indépendant telle que proposée par le Comité des nominations.

M. COLBECK souhaite également remercier Mme Smith-Gander pour son rapport et son excellente présentation. Les autorités publiques souhaitent exprimer leur soutien aux recommandations du comité des nominations. La liste des candidats et, par conséquent, des candidats, était d'un très haut niveau et il était bon d'arriver à ce stade où le conseil de fondation était en mesure d'accepter le rapport du comité des nominations et de mettre en place le comité d'éthique et de le faire fonctionner. Il a remercié le comité des nominations pour son excellent travail et pour sa présentation très complète.

MME YANG se félicite de ce rapport très détaillé et très clair. Elle a deux questions à poser. Compte tenu de son expérience, avec trois ans au sein du comité des sportifs du CIO, elle est favorable à l'équilibre régional. Il n'y avait pas de candidat originaire d'Asie, mais tout le monde sait que les questions relatives aux sportifs sont parfois liées à la culture et qu'il est important de couvrir toutes les régions. Elle est très favorable à l'inclusion des sportifs à l'avenir, car il s'agit d'une bonne expérience pour apprendre à connaître les comités des sportifs, mais il est également important d'avoir la voix des sportifs dans une organisation centrée sur les sportifs.

M. TEMURCI indique que le Code d'éthique a été approuvé lors de la réunion du Conseil de fondation en novembre de l'année précédente, reconnaissant l'importance de maintenir les normes éthiques les plus élevées dans la gestion de l'AMA. L'AMA a invité toutes les autorités à s'engager à respecter et à promouvoir une culture de l'éthique, de la loyauté et de l'intégrité dans leurs juridictions. À cet égard, la composition du Comité d'éthique indépendant a été discutée lors de la réunion du Comité exécutif de la veille et, tout en approuvant la composition du premier Comité d'éthique indépendant de neuf membres du Comité des nominations de l'AMA, y compris en soutenant le président recommandé, il a souhaité, au nom de l'Europe, beaucoup de succès au nouveau Comité et à ses membres.

LE DR AL KONBAZ remercie les hôtes pour l'excellente organisation et l'excellente hospitalité. Il accueille favorablement le rapport. Il a deux remarques à faire. Il s'agit en fait d'un très bon rapport et il imagine qu'il s'agira d'un conseil permanent. Cela se reflétera-t-il dans le budget ? Personne n'a mentionné le coût du budget de l'AMA. Il pense qu'il serait nécessaire de revoir les résultats tous les ans ou tous les deux ans.

MME SMITH-GANDER revient sur le commentaire de Mme Yang à propos des préoccupations du comité des nominations concernant la diversité culturelle et la voix des sportifs. L'une des choses qu'il a veillé à faire est de s'assurer que les personnes qu'il proposait avaient une bonne expérience internationale, mais qu'elles étaient aussi des personnes

empathiques capables de voir le point de vue des autres et de comprendre s'il était nécessaire d'apporter plus d'informations dans leurs délibérations et leur examen. Il s'agit là d'un aspect important du rôle du président. Le comité des nominations pensait que le groupe comprendrait qu'il n'avait pas d'athlètes d'élite récents et qu'il n'avait pas non plus de représentation de l'Asie, et qu'il serait capable de trouver des moyens d'intégrer ces considérations. Ensuite, avec l'échelonnement des mandats, il serait possible de réfléchir à la manière de trouver des candidats qui apporteraient cette diversité supplémentaire au groupe après les 12 premiers mois si le conseil de fondation décidait de ne pas reconduire les mandats des personnes qui n'ont eu qu'un mandat d'un an.

Elle s'est également réjouie de la suggestion de veiller à ce que les résultats et les performances du Conseil d'éthique indépendant soient régulièrement examinés. Cela permettrait au comité des nominations de continuer à améliorer ses performances, car cela mettrait à l'épreuve sa compréhension du profil des candidats requis ainsi que la solidité du processus de présentation des candidats conformément à ce profil. Il s'agissait d'un élément essentiel de l'efficacité du comité des nominations. Il est arrivé que les membres estiment que le comité des nominations pourrait jouer un rôle dans l'examen d'autres comités et ainsi de suite, en raison du type de travail que le comité possède les compétences nécessaires, mais lorsque le comité des nominations a été impliqué dans l'élaboration des recommandations de la manière dont il l'a fait, il ne serait clairement pas approprié qu'il aspire à ce rôle, mais il soutiendrait très fortement ce type d'enquête sur l'efficacité des différents comités.

Elle a remercié tout le monde pour ses commentaires. Il était très encourageant d'entendre le niveau de compréhension des éléments du travail effectué par le comité des nominations.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL indique que la discussion sur le budget aura lieu plus tard. C'est l'un des coûts des réformes de la gouvernance qui a été pris en compte. La veille, le Comité exécutif avait discuté du fait que l'ampleur du coût, si l'on ajoutait toutes les réformes depuis 2019, était légèrement supérieure à un million de dollars par an. Et, pour ce comité particulier, il y aurait un montant budgétisé pour les activités normales et de routine. Mais, bien sûr, le coût varierait de manière significative selon qu'elle aurait à traiter des cas ou non. Cela reste donc à voir. Après quelques années de fonctionnement, il pense que l'AMA devrait revoir non seulement le Comité d'éthique indépendant, mais aussi toutes les réformes de gouvernance que l'agence est sur le point d'adopter.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils sont d'accord pour approuver les recommandations du comité de nomination de l'AMA concernant la composition du premier comité d'éthique indépendant de neuf membres et la nomination de la présidente du comité, la professeure Hartlev. Il constate des hochements de tête, ce qui signifie que les membres sont d'accord. Il les remercie vivement. Il doit dire qu'il est très fier que l'AMA dispose enfin d'un Comité d'éthique indépendant.

D É C I S I O N

Approbation de la proposition de composition du
Conseil d'éthique indépendant.

- 4.4 Président et vice-présidente, mandats 2023-2025

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres qu'en novembre, il leur sera demandé d'approuver la poursuite du mandat du président et de la vice-présidente pour une dernière période de trois ans. La direction s'est donc préparée à cette échéance en faisant deux choses. Premièrement, elle leur a demandé s'ils étaient disposés à poursuivre leur mandat, et les membres ont pu constater, à la lecture du document figurant dans leurs dossiers, que le président et la vice-présidente avaient tous deux indiqué qu'ils étaient disposés à poursuivre leur mandat. Deuxièmement, la direction avait demandé au comité des nominations de s'assurer que le critère d'indépendance qui s'appliquait à eux était toujours respecté. Le comité des nominations l'a fait par le biais d'une procédure de vérification, et l'administration a reçu la confirmation que tous deux remplissaient les conditions requises. Les formalités étant terminées, il souhaite informer les membres qu'en novembre, un point sera inscrit à l'ordre du jour concernant la prolongation du mandat du président et de la vice-présidente.

LE PRÉSIDENT remercie le directeur général. Comme il l'a expliqué, Mme Yang et lui-même ont exprimé leur intérêt à être reconduits pour un second et dernier mandat. La décision à ce sujet sera prise par les membres en novembre, comme l'a indiqué le directeur général. Lors de la réunion de Montréal, Mme Yang et lui-même tenteront de faire le bilan du mandat écoulé et de présenter leurs projets pour le suivant. Ce jour-là, il souhaite toutefois, au nom de Mme Yang et en son nom propre, remercier une nouvelle fois les membres pour la confiance qu'ils leur ont témoignée au cours des trois

dernières années. C'était pour eux un grand honneur et un privilège de diriger l'organisation avec tant de parties prenantes engagées et dévouées.

D É C I S I O N

Le renouvellement des mandats 2023-2025 du président et de la vice-présidente sera soumis à l'approbation du conseil de fondation en novembre.

- **4.5 Présidents des comités permanents 2023-2025 - appel à candidatures**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL rappelle aux membres que les candidats à la présidence des quatre comités de l'AMA, à savoir le Comité de révision de la conformité, le Comité Éducation, le Comité Finances et administration et le Comité Santé, médecine et recherche, ont jusqu'à la fin du mois pour se manifester. Il souhaite rappeler à tous que la date limite est fixée à la fin de ce mois.

M. BERGE a le plaisir d'informer les membres que l'appel à candidatures pour le poste de président des commissions permanentes a fait l'objet d'une forte promotion auprès des autorités publiques européennes et, dans ce contexte, souhaite souligner le soutien de l'Europe à la nouvelle candidature du professeur Engebretsen à la présidence du Comité Santé, médecine et recherche.

D É C I S I O N

Il est pris note de l'appel à candidatures pour les présidents des comités permanents 2023-2025.

- **4.6 Composition du conseil de fondation - changements intervenus depuis janvier 2022**

LE PRÉSIDENT informe les membres que ce point est soumis à décision. Il est attendu du Conseil de fondation qu'il prenne officiellement acte des modifications apportées à la composition du Conseil de fondation de l'AMA afin de répondre aux exigences de la loi suisse.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres qu'il s'agit d'un point récurrent de l'ordre du jour. Il y a un document sur la table avec les trois changements depuis janvier 2022. Le Conseil de fondation doit approuver les nouveaux membres du Conseil de fondation : le ministre Tinoka de Madagascar, le ministre Cho de Corée et le ministre Arce, président de CONCECADE. Il est demandé au Conseil de les approuver en tant que membres du Conseil de fondation.

LE PRÉSIDENT remercie le directeur général et estime que les changements de membres peuvent être officiellement reconnus, si les membres le souhaitent.

D É C I S I O N

La mise à jour de la composition du conseil de fondation a été approuvée.

5. Finances

- **5.1 Contributions des gouvernements et du CIO**

MME CHUNG indique qu'elle va passer en revue les contributions des gouvernements et du CIO pour 2022. Une mise à jour des documents reçus par les membres est effectuée. Au 18 mai, la veille, l'AMA avait reçu 53 % des autorités publiques. L'année précédente, l'AMA était à 56,6 %. A ce jour, l'AMA a reçu 11,6 millions de dollars. En ce qui concerne les régions, l'Océanie a atteint 100 % et les Amériques 44 %. L'année précédente, la région était à 31%. L'AMA a récemment obtenu l'engagement du Venezuela de payer la contribution de 2022 ainsi que celle des années précédentes. Elle informera les membres en temps voulu. L'Asie est actuellement à 59 %. L'AMA a reçu la veille la confirmation du Japon qu'il avait payé sa contribution pour 2022. L'année précédente, les contributions s'élevaient à 60 %. L'Europe se situe à 54 %, contre 69 % l'année précédente. Depuis que les membres ont reçu leurs documents, l'AMA a reçu des contributions du Royaume-Uni et de la République tchèque. L'Afrique représente 30 % des contributions, contre 20 % l'année précédente. L'AMA a reçu de Montréal International 603 000 dollars sur une subvention de 2,44 millions de dollars. Les gouvernements du Japon et de l'Inde ont apporté des contributions supplémentaires de 116 000 dollars. En ce qui concerne les financements spéciaux, le gouvernement de l'Arabie saoudite s'est engagé à verser 500 000 dollars pour la recherche, et l'AMA a reçu

250 000 dollars en mars. L'AMA a reçu tous les montants en attente pour les financements spéciaux du CIO et des autorités publiques pour plus de 2 millions de dollars en 2021, ce qui porte le total à plus de 7 millions de dollars. Les membres trouveront également tous les derniers détails des contributions sur le site web. Elle a remercié tous les bailleurs de fonds pour leurs contributions.

LE PRÉSIDENT remercie vivement les membres, en particulier pour toutes les contributions supplémentaires, pour lesquelles l'AMA est très reconnaissante.

D É C I S I O N

Il est pris note des contributions du gouvernement et de la COI.

- 5.2 Comptes de fin d'année 2021

LE PRÉSIDENT informe les membres qu'il donnera la parole au vérificateur de PricewaterhouseCoopers pour qu'il donne un aperçu et présente les comptes de 2021 pour approbation formelle. Ce point devait faire l'objet d'une décision.

MME EMERY a fait le point sur les états financiers vérifiés. Elle s'appelait Lucy Emery et était associée au bureau de Montréal de PricewaterhouseCoopers, responsable des travaux de vérification des états financiers de l'Agence mondiale antidopage. Elle a travaillé directement, main dans la main, avec son collègue Andrea Costa, directeur du bureau de PricewaterhouseCoopers à Lausanne, en Suisse, qui était ultimement responsable de la signature du rapport de l'auditeur sur les états financiers. Elle souhaite faire le point sur les travaux d'audit et couvrir les questions importantes de comptabilité et d'information financière traitées au cours de l'audit. À ce jour, PricewaterhouseCoopers avait finalisé son audit des états financiers de l'Agence mondiale antidopage pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. PricewaterhouseCoopers était prête, dès ce jour, sous réserve de l'approbation des états financiers par le Conseil de fondation, à publier son rapport sans réserve ni référence à une violation de la loi. En tant que vérificateur de l'agence, PricewaterhouseCoopers avait pour responsabilité d'émettre une opinion de vérification sur les états financiers et de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne conçu pour la préparation des rapports financiers. PricewaterhouseCoopers était actuellement en mesure de conclure que les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 donnaient une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'agence conformément aux Normes internationales d'information financière. L'agence avait également préparé une deuxième série d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus suisses pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. PricewaterhouseCoopers a pu conclure que les états financiers suisses étaient conformes au droit suisse et à l'acte de la fondation. Juste un point: après l'envoi des documents aux membres, une autre version des états financiers Swiss GAAP avait été finalisée, y compris l'exigence réglementaire du tableau des flux de trésorerie. PricewaterhouseCoopers a également confirmé qu'un système de contrôle interne était en place pour la préparation et la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences du Conseil de fondation. Les travaux d'audit ont été menés conformément au plan d'audit de PricewaterhouseCoopers. Dans le cadre de la planification de la vérification, des discussions ont eu lieu avec la direction au sujet des principaux risques ainsi que des domaines d'intérêt de la vérification et de l'approche de vérification. Au cours de l'audit, PricewaterhouseCoopers avait examiné toutes les méthodes et positions comptables de gestion, les jugements et les estimations de la direction lors de l'établissement des états financiers, toutes les présentations et informations relatives aux états financiers et, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, elle pouvait confirmer qu'aucune transaction inhabituelle n'avait été comptabilisée. Aucune lacune du contrôle interne n'avait été relevée. Il n'y avait aucune recommandation d'amélioration qui, selon elle, méritait l'attention du Conseil de fondation ce jour-là. Aucune anomalie non corrigée n'avait été relevée, aucune nouvelle méthode comptable n'avait été adoptée, ni aucune modification des méthodes comptables.

Voilà les points saillants de la vérification. À moins qu'il n'y ait des questions, le rapport a été conclu. En conclusion, elle tient à remercier la direction de l'agence et les membres du personnel qui ont aidé PricewaterhouseCoopers dans l'accomplissement de ses travaux, en particulier M. Niggli, Mme Chung, Mme Vizioli et M. Villegas.

LE PRÉSIDENT remercie Mme Emery pour son rapport. Y a-t-il des commentaires ou des questions à poser à Mme Chung ou au vérificateur? Il n'en a pas vu, alors il croyait que les membres étaient prêts à approuver les états financiers audités de l'agence pour 2021. Les membres ont-ils approuvé? Il les a beaucoup remerciés.

D É C I S I O N

Approbation des comptes de fin d'année 2021.

- 5.3 Comptes trimestriels 2022 (trimestre 1)

MME CHUNG informe les membres que, pour les trois premiers mois de l'année, le total des dépenses de fonctionnement a atteint 10 millions de dollars, soit 20% du budget. Bien que l'AMA continue de fonctionner en ligne ou en mode hybride, il y a eu des signes encourageants de récupération de la pandémie de Covid et des restrictions de voyage qui ont permis d'organiser davantage d'activités et de réunions, notamment les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin, auxquels un certain nombre de membres de l'AMA étaient présents. La refonte du site web de l'AMA est achevée et a été lancée au début de l'année. Le symposium annuel de l'agence aurait normalement dû être inclus dans le premier trimestre, mais il a été reporté au mois de juin de cette année. La plupart des départements sont légèrement en dessous du budget, à quelques exceptions près, mais celles-ci sont principalement dues au calendrier. Les amortissements ont atteint 29 % du budget. Les dépenses d'investissement s'élevaient à 17 % et, là encore, cela était dû au calendrier, mais comprenait également l'amélioration du bail du bureau de Montréal. L'excédent de 13,7 millions de dollars, comme les membres pourront le constater, n'était pas représentatif à ce stade, car l'AMA a reçu davantage de contributions au début de l'année et les dépenses ont été plus étalées tout au long de l'année. Voilà pour les comptes du premier trimestre.

LE PRÉSIDENT a demandé s'il y avait des commentaires ou des questions.

D É C I S I O N

Il est pris note des comptes trimestriels 2022.

- 5.4 Prévisions budgétaires 2023-25

M. DONZÉ informe les membres, pour mémoire, que la direction de l'AMA a présenté son premier projet de budget prévisionnel pour 2023-2025 au Comité Finances et administration en juin 2021. Cette première prévision budgétaire triennale comprenait une proposition d'augmentation du budget de 8 % pour 2023, 6 % pour 2024 et 6 % pour 2025, que le Comité Finances et administration avait approuvée. Le projet de budget prévisionnel 2023-2025 a ensuite été présenté au Comité exécutif en septembre 2021. Le Comité exécutif avait alors demandé des informations complémentaires avant de réexaminer le dossier et de faire une recommandation au Conseil de fondation. Il en a résulté une proposition très détaillée, dûment justifiée, présentée au Comité exécutif lors de sa réunion suivante, en novembre 2021. À l'époque, le Comité exécutif avait apprécié les informations supplémentaires, mais avait également demandé des scénarios supplémentaires à discuter lors des réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation au Caire. Les membres ont donc reçu des informations supplémentaires concernant le scénario 8-6-6, ainsi qu'un scénario impliquant une augmentation annuelle du budget de 5 % pour la période 2023-2025 et une explication détaillée de l'impact financier. Pour fournir les informations, chaque domaine d'activité au sein de l'organisation a été examiné, et la veille, le Comité exécutif a décidé de recommander au Conseil de fondation d'approuver la proposition d'augmenter le budget de 8 %, 6 % et 6 % respectivement pour la période 2023-2025. Dans la situation actuelle, les parties prenantes ont demandé à l'AMA d'élargir considérablement le champ de ses activités depuis 2016 en particulier et les suites du scandale russe.

Parmi les nombreux développements et suite à l'approbation du Comité exécutif et du Conseil de fondation, l'AMA a créé un département Renseignement et enquête à part entière. Elle a considérablement augmenté les activités d'éducation et de respect du Code. Elle s'est également engagée dans des réformes de gouvernance qui ont eu et continueront d'avoir un coût important avec un nombre croissant de membres dans les organes de direction. Les membres ont vu ce matin-là et entendu le professeur Haas parler de 450 000 dollars US supplémentaires par an pour mettre en œuvre les réformes. En ajoutant les dernières réformes à celles approuvées en 2018, les coûts ont dépassé un million de dollars US supplémentaires chaque année. La sécurité et le développement informatiques sont devenus un véritable défi, avec des coûts exponentiels. Si l'AMA veut continuer à améliorer et à maintenir la sécurité de l'environnement informatique global, des investissements importants seront nécessaires. En outre, lors des réunions de novembre 2021, le Comité exécutif et le Conseil de fondation ont soutenu l'appel du président du Comité Santé, médecine et recherche et du directeur principal de Science et médecine de l'AMA en faveur d'une augmentation du budget consacré à la recherche scientifique à l'avenir. L'élargissement du mandat de l'AMA a en effet réduit le financement de la recherche scientifique à un point tel qu'il est passé d'un maximum d'environ 6,6 millions de dollars américains en 2006 à moins de 2 millions de dollars aujourd'hui. La communauté scientifique antidopage est convaincue qu'à l'avenir, un budget annuel de 4,5 millions de dollars US pour la recherche scientifique serait un minimum pour pouvoir mener un programme de recherche crédible.

Il demande donc au Conseil de fondation d'approuver une augmentation du budget de 8-6-6 de 2023 à 2025 afin de pouvoir mener à bien les activités élargies demandées par le Comité exécutif et le Conseil de fondation, d'augmenter le

budget de la recherche scientifique à un niveau considéré comme acceptable par la communauté scientifique et de mettre en œuvre correctement le plan stratégique. Il était bien sûr très conscient qu'avec la pandémie de Covid, la montée en flèche des taux d'inflation dans le monde entier et d'autres éléments, la situation économique était extrêmement difficile dans de nombreuses régions du monde. L'AMA est extrêmement reconnaissante au Mouvement olympique et aux autorités publiques du monde entier pour leur soutien continu. C'est également à ce niveau que le système de financement des contributions fractionnées des gouvernements permettrait de limiter l'augmentation des contributions individuelles des pays. En termes réels, avec une augmentation du budget de 8 % en 2023, le montant supplémentaire le plus élevé à couvrir par un pays individuel serait d'un peu plus de 250 000 dollars US, tandis que de nombreux pays paieraient un peu plus de 30 000 dollars US supplémentaires et qu'une majorité de pays dans le monde paieraient moins de 500 dollars US supplémentaires. Bien entendu, l'AMA, en tant qu'organisation, continuera à être responsable sur le plan financier, à chercher des moyens de continuer à rationaliser ses opérations et à être rentable. La mise en œuvre de nouveaux indicateurs clés de performance, conformément au nouveau plan stratégique, viendra appuyer cette démarche. Les membres en ont entendu parler le matin même et ils permettront de mieux évaluer les performances des différents domaines d'activité et de l'organisation en général. L'AMA devra continuer à surveiller et à prendre en compte les taux d'inflation galopants, en espérant continuer à fonctionner sans avoir à faire trop de coupes. À titre d'exemple, le Canada, où se trouve le siège, prévoit un taux d'inflation de plus de 7 % pour le mois à venir, une situation qui s'est considérablement aggravée depuis qu'il a commencé à parler des prévisions budgétaires pour la période 2023-2025 en juin 2021. Cela signifie que, même avec une augmentation du budget de 8 % en 2023, une inflation de ce niveau obligerait l'AMA à limiter certaines de ses activités. En termes de processus, ce qu'il attendait du Conseil de fondation ce jour-là était une décision sur la recommandation du Comité exécutif d'approuver une augmentation de 8-6-6 pour la période 2023-2025. Après la décision du conseil de fondation sur cette question, comme chaque année, la direction discutera des détails du projet de budget 2023 avec le comité Finances et administration, qui se réunira à la fin du mois de juillet de cette année-là, et fournira au comité exécutif un projet de budget 2023 détaillé pour révision et discussion lors de sa réunion de septembre, avant de demander au comité exécutif un examen plus approfondi et de solliciter l'approbation formelle du conseil de fondation en novembre. Sa présentation est terminée et il se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou commentaires.

M. COLBECK accueille favorablement le rapport. Il souhaite simplement réitérer certains des points qu'il a soulevés au nom des autorités publiques la veille au soir lors de la réunion du Comité exécutif. Comme il l'a indiqué, les autorités publiques sont prêtes à soutenir les prévisions budgétaires demandées, à savoir des augmentations de 8-6-6 %, sur une base de principe. Il est heureux d'apprendre que les informations détaillées sur le budget seront fournies au Comité exécutif qui les recommandera au Conseil de fondation pour approbation finale. Il s'agit d'un processus important. Il réitère les préoccupations selon lesquelles l'organisation doit s'efforcer de stabiliser ses frais de personnel et d'administration dans un environnement inflationniste qui vient d'être discuté. Il est d'autant plus important que tout ce que fait l'AMA soit fait de la manière la plus efficace possible. Il réitère la demande qu'il a formulée la veille au soir, à savoir qu'un groupe de travail efficace, lié au Comité Finances et administration et fonctionnant de manière efficace, soit virtuellement mis en place pour examiner les améliorations en matière d'efficacité ; une fois de plus, compte tenu de l'environnement dans lequel tout le monde vit, il pense que c'est très important. Il a reconnu l'importance du financement de la recherche et une partie du soutien à l'augmentation de 8-6-6 s'est faite à la condition que le financement de la recherche soit maintenu. Comme cela a été discuté la veille au soir, notamment en ce qui concerne la possibilité de rechercher des sources externes et des partenariats pour la recherche, il a noté dans certains des projets soutenus la veille au soir qu'il y avait eu une contribution de l'ordre d'environ 10 % provenant d'autres sources pour le travail financé. Il pense que l'on pourrait travailler sur ce point et l'améliorer. Et, bien sûr, l'autre point qui a été soulevé la veille et mentionné par d'autres lors de la réunion du Comité exécutif est l'importance du travail dans les bureaux régionaux de l'AMA et la priorisation des activités au niveau régional pour s'assurer que les activités de l'organisation sont réparties de manière appropriée dans ces zones régionales.

M. IKEDA: Merci. Le Japon souhaite demander à l'AMA de stabiliser le budget sans augmenter les contributions après 2026 et d'approuver le budget annuel chaque année au cours des trois prochaines années. Il est essentiel que l'AMA continue à travailler dur pour développer des projets durables et garantir des revenus annuels sans dépendre uniquement de l'augmentation des contributions. Comme nous l'avons évoqué hier, nous devrions étudier la possibilité, par exemple, de lever des fonds auprès du secteur privé, de fondations, ou de collaborer et de mener des recherches conjointes avec des institutions de recherche telles que des universités. Cela pourrait être une option. En outre, je pense qu'il est nécessaire d'examiner attentivement les projets de l'AMA et de les classer par ordre d'importance tout en passant en revue les projets existants. Dans le cadre de ce processus, il serait important d'approfondir la discussion sur le rôle que l'AMA, les autorités publiques et le mouvement sportif devraient jouer et sur la manière dont nous devrions collaborer.

MME ST-ONGE a déclaré que le gouvernement du Canada se rangeait derrière le consensus des collègues du gouvernement qui avait été atteint par le biais de la plateforme One Voice pour soutenir les augmentations proposées par l'AMA de 8, 6 et 6 % en 2023, 2024 et 2025. Ceci étant dit, le gouvernement est également conscient que plusieurs autorités publiques ont exprimé leurs préoccupations quant à l'augmentation constante du budget de l'AMA au fil des ans, et elle a encouragé l'agence à s'efforcer de stabiliser ses coûts opérationnels au-delà de 2025.

LE PROFESSEUR ERDENER note que, la veille, il a mentionné quelque chose lors du rapport du Comité Santé, médecine et recherche et qu'il souhaite le répéter à nouveau parce que c'est très important pour lui et pour le sport. Il pense que tout le monde est d'accord sur ce point. Le ministre Colbeck a également mentionné quelque chose à ce sujet. Pour que les activités antidopage de l'AMA soient plus efficaces, l'AMA a besoin de plus de revenus pour soutenir les projets de recherche scientifique ; cela ne fait aucun doute, surtout lorsqu'il s'agit de nouvelles techniques ou méthodes sophistiquées et coûteuses. Il pense qu'ensemble, les parties prenantes devraient apporter plus de contributions ou au moins des contributions supplémentaires au budget de l'AMA pour cet objectif vraiment important.

MME KITSOU-MILONAS soutient les points soulignés précédemment par le ministre Colbeck.

M. BAUM souhaite ajouter la voix de la région des Amériques et des États-Unis concernant les prévisions budgétaires 8-6-6. La région soutient pleinement cette proposition, comme l'a expliqué le ministre Colbeck. Il reconnaît, comme l'a souligné la direction, que les investissements dans la réforme de la gouvernance sont importants, et demande ces réformes puisqu'elles ont été approuvées et qu'elles doivent être mises en œuvre. Il comprend que cela a un coût, comme cela a été expliqué. Sa région soutient également la base de 4,5 millions de dollars pour la recherche scientifique, mais elle est très encouragée par les possibilités de coopération de l'AMA avec les gouvernements nationaux et d'autres entités dans le domaine de la recherche. À cette fin, il se réjouit qu'un dialogue ait été engagé entre le National Institute of Drug Abuse des États-Unis et l'AMA et attend avec impatience la réunion virtuelle qui doit avoir lieu la semaine suivante, en particulier sur les domaines de collaboration. Sa région soutient et salue également l'investissement dans les bureaux régionaux de l'AMA et se félicite des commentaires de la direction de l'AMA sur l'intention d'augmenter le personnel de ces importants bureaux régionaux. Il a réitéré l'un des points soulevés par le ministre Colbeck, à savoir que la région attendait avec impatience le groupe de travail virtuel qui avait été proposé, afin d'explorer, avec toutes les parties prenantes, les économies potentielles à réaliser sur le budget.

M. COSGROVE déclare que, comme d'autres du côté des autorités publiques, il souhaite soutenir le point de vue de M. Colbeck, qui reflète la position unanime des autorités publiques en ce qui concerne le budget. Il tient également à rendre hommage à l'intervenant japonais qui a dit la veille, avec beaucoup d'éloquence, lors de la réunion du Comité exécutif, que l'AMA devait être attentive, responsable et transparente à l'égard de l'argent du contribuable. Contrairement au mouvement sportif, les autorités publiques sont responsables devant leurs contribuables respectifs et chaque dollar est important pour elles. Il approuve certainement aussi la recommandation de M. Colbeck, acceptée à l'unanimité par les autorités publiques, selon laquelle il devrait y avoir un groupe de travail virtuel à faible coût rattaché au Comité Finance et administration, et il note qu'il n'y a pas eu d'objection lors de la réunion du comité exécutif de la nuit précédente. Il trouve très étrange, dans une organisation de cette taille, que le Comité Finance et administration se réunisse une fois par an et soit très limité en termes d'interaction avec les différents acteurs et les groupes de gouvernance. Il a trouvé très étrange de ne se réunir qu'une fois par an. Il sait que c'est une tradition qui remonte à plusieurs années. Il aurait pensé qu'à tout le moins, le Comité Finance et administration, compte tenu des temps difficiles actuels, devrait se réunir tous les trimestres. À cette fin, il suggère que le groupe de travail, qui fait partie du Comité Finance et administration, se réunisse au moins une fois par trimestre et présente ses conclusions au conseil de fondation. Il faut être très prudent dans les prévisions. Il s'agit d'une période économique extrêmement difficile et s'engager à fond dans un budget triennal sans l'examen approprié qui a été recommandé comporte de grands risques. Il aimerait dire aux membres de la direction qui ont suggéré que les augmentations proposées étaient relativement modestes pour certains qu'il s'agit là d'un manque de sincérité étant donné qu'un rapport sur les contributions vient juste d'être publié. Pour éviter tout doute, et il ne voulait pas manquer de respect, il y a des membres qui ont besoin d'aide et qui luttent pour remplir les obligations de l'année en cours et de l'année précédente. Il n'y a pas eu de projections rétrospectives plus lointaines que cela. Pourtant, on a dit aux membres que ces augmentations étaient modestes et que tout irait bien. Certains d'entre eux avaient besoin d'aide et d'autres avaient du mal à s'acquitter de leurs cotisations. Enfin, ces documents budgétaires devaient être beaucoup plus transparents. Par exemple, contrairement à la plupart des organisations internationales, l'AMA ne publie pas d'informations sur les tranches de salaire, ce qui, d'une part, protège la vie privée du personnel et, d'autre part, assure la transparence et la responsabilité. L'AMA ne le fait pas et il ne pense pas qu'elle l'ait jamais fait. L'AMA devrait le faire. Comme il l'a dit, l'AMA devrait avoir un comité des finances qui se réunisse plus d'une fois par an et qui cherche non seulement à stabiliser les dépenses mais

aussi à présenter des propositions budgétaires sans que l'organe de gouvernance n'ait à les demander de manière proactive. La direction devrait activement et constamment chercher à faire des économies et à redéfinir les priorités, et suggérer et faire remonter ces propositions, comme cela a été fait dans leurs propres juridictions, au Comité exécutif et au Conseil de fondation. L'AMA pourrait bien être l'une des rares organisations du secteur privé ou public à ne pas avoir subi de restructuration à cause de Covid. C'était probablement une bonne chose, car cela protégeait le personnel de l'AMA. Cependant, dans de nombreuses juridictions où résident les membres, il existe un vieil adage concernant les départements gouvernementaux et les juridictions. On demande souvent aux services gouvernementaux de faire plus avec moins, ou de se contenter de la ligne de base. Et l'on demande toujours à cette organisation, comme il se doit, d'en faire plus. Toutefois, comme le délégué japonais l'a souligné la veille, il doit y avoir une transparence et une responsabilité très claires vis-à-vis des contribuables et des juridictions. Si l'on continue à demander de plus en plus d'argent, les membres devront retourner auprès de leur peuple et justifier cela ; même s'il s'agit de petites augmentations dans l'ordre des choses, il est nécessaire de le justifier. Il note simplement qu'il n'y a pas eu d'objection la veille au soir lors de la réunion du Comité exécutif à la création d'un groupe de travail. L'AMA a des groupes de travail sur toutes sortes de sujets. Il suggère que, compte tenu de la période financière difficile que nous traversons, il est essentiel que l'AMA garde un œil très attentif sur les finances. Comme l'a dit le ministre Colbeck, l'AMA doit apprendre à faire les choses, tirer les leçons et faire de son mieux pour être aussi efficace que possible. Il se ralliera à la position unanime des autorités publiques.

MME GROSSENBACHER prend la parole au nom du mouvement sportif pour remercier l'AMA pour la présentation détaillée ainsi que pour tout le travail effectué dans la préparation du plan triennal, et elle exprime son soutien à l'augmentation du budget telle qu'elle est proposée. Cela dit, se faisant l'écho des préoccupations de ses collègues des autorités publiques, le soutien du mouvement sportif était également lié à certaines demandes, dont celle d'avoir un budget équilibré pour les opérations à présenter pour approbation au Conseil de fondation, ainsi que la poursuite des efforts de l'AMA en vue d'une plus grande efficacité, ce qui inclut l'amélioration des mécanismes de rapport sur les objectifs atteints. Le travail présenté ce jour-là sur les indicateurs de performance clés est un très bon pas dans cette direction et permettra également à l'AMA de mieux informer sur la réalisation de ses objectifs, de stabiliser la croissance de l'organisation grâce à un contrôle accru des coûts et des effectifs, de donner la priorité aux projets et aux activités sur la base de l'évaluation de la mission de l'AMA et de tirer parti d'autres ressources, comme l'a mentionné plus tôt le professeur Erdener. Comme les membres l'ont entendu la veille de la part du président du Comité Santé, médecine et recherche, il semble que l'AMA envisage d'utiliser des consortiums pour stimuler la recherche et attirer davantage de bailleurs de fonds. C'est un aspect que le mouvement sportif aimerait encourager davantage, non seulement sur des sujets spécifiques, mais peut-être plus généralement en tant que stratégie globale.

Le mouvement sportif avait noté que l'AMA avait inclus un montant supplémentaire pour la réserve opérationnelle l'année précédente. Il s'en réjouit. Cela dit, le mouvement sportif a également noté qu'en 2015, le Comité exécutif avait convenu d'un montant pour les réserves opérationnelles de 9,6 millions de dollars US et le mouvement sportif souhaiterait que cet objectif soit atteint en utilisant l'excédent des revenus sur les dépenses accumulées. Le mouvement sportif s'en féliciterait et souhaiterait que le Comité Finances et administration examine si ce montant doit être modifié à l'avenir.

MME MORALES remercie les hôtes de la réunion et le président pour l'organisation de la réunion. Dans la région des Amériques, un sommet sur le sport s'est tenu en République dominicaine, auquel ont participé la CADE, le CID et la CONCECADE, et les questions du fair-play et de l'AMA ont été abordées. Les différents organismes participant au sommet ont demandé que, lors de l'approbation de l'augmentation du budget, des fonds soient affectés non seulement à la recherche, mais aussi au soutien des bureaux régionaux, car les petits pays d'Amérique latine ont vraiment besoin des bureaux régionaux, car il y a encore beaucoup de travail à faire pour être plus efficace et être en mesure de fournir un sport propre. Au Paraguay, son pays, les Jeux sud-américains se tiendront en octobre et le soutien régional sera très important. A Paris, il a été question de rechercher des sponsors ou d'autres consortiums pour la recherche. Il n'a pas été possible de trouver des sponsors en raison de la pandémie, mais elle espère qu'il sera possible de trouver des sponsors l'année suivante, car ils constitueraient un moyen alternatif de stabiliser le budget. Il est très important d'investir dans la recherche et elle félicite le président et la commission des finances et de l'administration pour leur travail.

Au nom du Panama et de la CONCECADE, M. ARCE s'associe aux propos des orateurs du Paraguay et des États-Unis, car il est important de promouvoir le soutien régional au travail qui doit être réalisé sur le terrain. Les commentaires de ses collègues sont très opportuns, car il convient de tenir compte des petits pays et régions (dans son cas, l'Amérique centrale et les Caraïbes) pour concevoir un budget qui reflète la situation actuelle. Il s'est fait l'écho de la demande de ses collègues de continuer à renforcer la recherche et le progrès scientifique pour les sportifs.

M. COSGROVE demande si la recommandation de M. Colbeck et des autorités publiques en faveur d'un groupe de travail a été approuvée par le Conseil de fondation. Le président va-t-il soumettre cette question à l'assemblée ou les membres doivent-ils considérer qu'elle a été approuvée et qu'elle sera mise en œuvre ?

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL note que M. Cosgrove est manifestement très impatient d'avoir une réponse, mais qu'il sera heureux de répondre à un certain nombre d'interventions qui ont été faites, y compris les demandes formulées par One Voice. Il passera en revue la liste des conditions détaillées ou des demandes de One Voice qui, selon lui, ont déjà été discutées la veille et avec lesquelles personne n'a eu de problème. Les membres ont déjà été informés que le processus budgétaire était un processus annuel. C'était clair. Ce sur quoi le Conseil de fondation s'est mis d'accord ce jour-là, c'est sur l'enveloppe globale. Chaque année, il y aura un budget détaillé qui, comme certains l'ont mentionné, devra prendre en compte la situation et les nouvelles priorités ou les nouveaux défis auxquels l'AMA sera confrontée à l'avenir. Il comprend le message de stabilisation des coûts et des frais administratifs. Il pourrait y avoir un débat, mais pas ce jour-là, sur le pourcentage des coûts administratifs par rapport aux coûts opérationnels. Il ne pense pas que cela soit devenu disproportionné, mais cela dépend évidemment des demandes et des activités. Il comprend et fera cela dans le cadre du budget et, d'ici 2025, il pense que l'AMA verra où elle en est et quelles sont les priorités. Il ne voit aucun inconvénient à la création d'un groupe de travail virtuel dans le cadre de la commission des finances et de l'administration, et s'entretiendra avec le président de la commission des finances et de l'administration, lui transmettra certainement la question et la mettra en place avec lui afin d'avoir une discussion et de faire ensuite rapport au comité exécutif et éventuellement au conseil de la fondation en novembre.

Il a également reconnu qu'une bonne partie de cette augmentation devrait être consacrée à la recherche. C'est ce qui a été demandé, et c'est ce qui sera fait. L'AMA rechercherait également des synergies dans le domaine de la recherche, comme cela a été discuté par de nombreuses personnes et proposé par les États-Unis. Il espère pouvoir accéder à d'autres fonds existants pour la recherche et l'objectif est d'essayer de développer des synergies autant que possible et à un pourcentage beaucoup plus élevé que les 10 % mentionnés ce jour-là. Il aimerait absolument le faire. Ce faisant, il a également reconnu l'importance des activités régionales. Comme cela a été mentionné la veille, cela faisait déjà partie du plan et l'AMA continuerait à augmenter le personnel dans les bureaux régionaux. C'était déjà le cas pour le bureau asiatique et il était prévu de poursuivre avec les autres bureaux régionaux dans les mois à venir, afin d'achever et de mettre en œuvre le projet avant la fin de l'année.

En ce qui concerne les autres commentaires, pour n'en citer que quelques-uns, il n'est pas sûr de savoir sur quoi se fonde l'affirmation selon laquelle les interactions du Comité Finances et Administration sont limitées. Il a estimé qu'ils n'étaient absolument pas limités. Le Comité Finances et Administration peut interagir avec qui elle veut et demander tous les documents qu'elle souhaite. Il a contesté l'accusation selon laquelle l'AMA n'était pas transparente dans sa comptabilité. Elle a produit des comptes très détaillés. Ils ont été audités selon le système international d'information financière (IFRS) et les principes comptables généralement admis en Suisse (Swiss GAAP), et ils étaient toujours disponibles. Les membres avaient entendu ce jour-là un bilan de santé très positif de la part de PricewaterhouseCoopers. Il a donc estimé que la base de ces remarques n'était pas étayée par des faits. La seule question portait sur l'équilibre budgétaire. Il avait déjà fait cette remarque la veille. Il pense que tout le monde est d'accord avec la meilleure pratique qui consiste à avoir un budget équilibré. Toutefois, pour quelques années, un léger déficit pourrait être proposé, car l'AMA a réalisé quelques économies au cours des dernières années. Une partie serait utilisée, comme mentionné, pour reconstituer ou atteindre pleinement la réserve opérationnelle qui avait été proposée par le Comité exécutif il y a quelque temps. Ensuite, s'il en restait, et il en resterait quelques-uns, l'AMA a proposé de les utiliser en fonction des besoins et des priorités. Il a compris de la discussion de la veille que l'AMA serait autorisée à proposer un léger déficit s'il s'agissait de financer certaines priorités et certaines questions importantes ; bien entendu, avec les fonds non alloués disponibles.

En conclusion, le plus important est de remercier les autorités publiques et le mouvement sportif pour leur soutien à la proposition, car c'est vraiment important pour que l'AMA puisse continuer à remplir sa mission, y compris en veillant à ce que la recherche puisse être développée. Il a remercié les membres pour cela et pour leur confiance.

LE PRÉSIDENT remercie également les membres pour leur soutien à l'augmentation du budget de 8-6-6 proposée pour la période 2023-2025. Il estime que, même avec le taux d'inflation actuel, cette augmentation aidera l'AMA à répondre aux attentes de ses parties prenantes et à améliorer ses capacités dans des domaines sous-financés tels que la recherche. Il souhaite également assurer les membres que l'AMA continuera à chercher d'autres sources de financement pour ses activités. L'AMA continuera à rechercher des partenariats dans le domaine de la science et à demander un financement externe pour des projets, comme elle l'a fait avec succès avec le projet de l'Union européenne sur le renforcement des

capacités d'investigation pour lequel l'AMA recevra 1,5 million d'euros de l'Union européenne. Il s'agissait d'un très bon projet. Le projet visait à permettre aux pays (et pas seulement à ceux de l'Union européenne) d'accroître leurs capacités d'enquête. Bien entendu, l'AMA continue de rechercher activement des sponsors, et les membres auront peut-être remarqué qu'au cours des dernières semaines, l'AMA a signé son premier contrat avec une société africaine, SuperSport. L'AMA souhaite utiliser ses ressources et son partenariat avec cette société pour créer de bons programmes en Afrique afin de promouvoir un sport propre en utilisant les outils disponibles. Il est très satisfait des commentaires concernant cette initiative avec le secteur privé. Il reconnaît que l'AMA devrait avoir pour objectif de travailler avec les entreprises du secteur privé et de les encourager à cofinancer certaines de ses actions. Il reste optimiste sur le fait que l'AMA aura bientôt d'autres partenaires qui travailleront avec elle. C'est extrêmement important, non seulement du point de vue de l'AMA, mais aussi du point de vue du mouvement antidopage.

Les membres ont-ils accepté d'approuver les prévisions budgétaires pour 2023, 2024 et 2025 ? Il les a remerciés pour leur soutien.

D É C I S I O N

Approbation des prévisions budgétaires pour 2023-2025.

6. Sportifs

LE PRÉSIDENT rappelle qu'un rapport oral complet a été présenté au Comité exécutif la veille. Les membres disposent d'un rapport écrit dans leur dossier. M. Sandford est présent pour répondre aux questions ou commentaires des membres.

M. BINDRA a saisi l'occasion pour féliciter M. Sandford pour son leadership et le comité pour l'ensemble de son travail et de ses efforts. Le CIO se réjouit de la poursuite de la coopération et des partenariats.

M. SANDFORD a remercié la commission des athlètes du CIO pour son soutien constant et les contributions de ses membres au comité des sportifs de l'AMA.

Puisqu'il a le micro, il signale qu'un forum des sportifs aura lieu le 13 juin à Lausanne. Il a encouragé les membres à envoyer des sportifs de leur pays ou de leur sport ; il aimerait les voir là.

Enfin, le projet de médiateur progresse très bien. Le poste avait suscité un intérêt considérable, et le comité des sportifs était en train d'examiner la question à ce moment-là. Il a remercié les membres pour leur soutien.

D É C I S I O N

Le rapport du comité des sportifs est noté.

- 6.1 Médiateur

LE PRÉSIDENT constate que le rapport écrit est joint au dossier de la séance d'aujourd'hui. Y a-t-il des questions pour M. Sandford ?

M. SANDFORD informe les membres que, depuis la mise à jour du mois de novembre dernier, lorsque le projet avait été approuvé en tant que projet pilote, l'AMA a continué à développer le projet de médiateur jusqu'à temps que la description du poste a été publiée au début de l'année. Plus de 140 candidatures ont été reçues, ce qui est assez étonnant. L'AMA a travaillé sur ces candidatures pour trouver la bonne personne et un processus d'entretien est actuellement en cours avec un certain nombre de personnes. L'objectif est de recommander une personne pour le poste au directeur général et au président, si possible dans le courant du mois, car le comité des sportifs souhaite que le médiateur soit mis en place et actif le plus rapidement possible. Il y voyait un énorme avantage pour les sportifs du monde entier et, en discutant avec les candidats et en voyant le nombre de candidats, il était clair que, dans le paysage sportif, ils voyaient aussi l'avantage d'avoir un médiateur. Le Comité des sportifs continue de travailler sur le projet et il remercie les membres du groupe de travail et l'AMA pour leur soutien.

D É C I S I O N

Il est pris note de la mise à jour sur le médiateur.

- 6.2 Engagement des sportifs

LE PRÉSIDENT demande si les membres ont des commentaires ou des questions à poser à M. Kemp sur sa mise à jour concernant l'engagement des sportifs. Il n'y a pas de demande de parole.

D É C I S I O N

Il est pris note de la mise à jour sur l'engagement des sportifs.

7. Éducation

LE PRÉSIDENT demande si les membres ont des commentaires ou des questions à poser à Mme Kanouté. Ils peuvent trouver son rapport dans leur dossier.

MME KANOUTÉ exprime sa gratitude pour le soutien continu et la persévérance des collègues australiens qui n'ont pas failli à leur engagement d'accueillir la prochaine édition de la Conférence mondiale de l'AMA sur l'éducation. Celle-ci aura lieu à l'International Convention and Exhibition Centre de Sydney, en Australie, du 20 au 22 septembre de cette année. Tous les membres ont été invités à rejoindre l'AMA à cette occasion et à faire tout leur possible pour que les responsables de l'éducation au sein de leur organisation ou de leur ONAD puissent se rendre à cet événement très important. La conférence sera axée sur l'éducation, l'action, l'innovation, la coopération et la mise en œuvre, et comprendra une série de séances plénières et de réunions en petits groupes axées sur la pratique. Une journée supplémentaire est prévue le 22 septembre, au cours de laquelle des sessions spécialisées pourront être organisées, telles qu'une session sur le respect du Code et un atelier sur les technologies éducatives visant à renforcer l'innovation dans le domaine de l'éducation. Des opportunités seront également créées pour que des groupes régionaux plus restreints puissent se connecter et discuter de leurs défis et solutions spécifiques, en partageant les bonnes pratiques entre les nations, avec un temps spécifique pour poser des questions à la présidente, mais aussi à la directrice du département éducation de l'AMA, Mme Amanda Hudson. Elle espère que les membres soutiendront le comité Éducation et le département dans la promotion de l'événement et qu'ils permettront à ceux qui en bénéficieront le plus d'y assister. Elle montre aux membres une petite vidéo de présentation.

D É C I S I O N

Le rapport du Comité Éducation est noté.

8. Rapport du Comité de révision de la conformité

LE PRÉSIDENT demande si les membres ont des commentaires ou des questions à poser à M. Gourджи. Il y a un rapport écrit.

D É C I S I O N

Le rapport du comité de révision de la conformité a été pris en compte.

9. Rapport du Comité Santé, médecine et recherche

LE PRÉSIDENT signale que le professeur Engebretsen est présent et que son rapport écrit se trouve dans les dossiers des membres.

LE PROFESSEUR ENGBRETSSEN a exprimé ses remerciements pour tout le soutien apporté, au cours des deux derniers jours, aux projets de recherche et à l'objectif d'augmenter le rendement, sur le plan économique, bien sûr, mais aussi du point de vue de la lutte contre le dopage. Le seul moyen d'atteindre cet objectif est d'investir dans la recherche. Il remercie vivement les membres.

M. PIGOZZI a fortement soutenu la recherche comme pilier prioritaire de la lutte contre le dopage. Tout le monde est conscient que le budget de la recherche a considérablement diminué ces dernières années. Par conséquent, la science antidopage a un besoin urgent de soutien financier. Cela a déjà été discuté, et il souhaite profiter de l'occasion pour encourager fortement une plus grande dépendance à l'égard du financement stratégique et des initiatives des partenaires pour soutenir la mise en œuvre de nouvelles approches antidopage, telles que l'utilisation de nouvelles technologies et de programmes de stockage et de réanalyse à long terme. Ces domaines changeraient la donne et représenteraient un

tournant dans la lutte contre le dopage dans le sport et la protection des sportifs propres. Par conséquent, pour obtenir davantage de financement, il faudrait bien sûr trouver de nouveaux sponsors et partenaires, par exemple en s'engageant auprès de l'industrie et d'autres sponsors de la recherche. Il a également souligné l'importance pour l'Agence mondiale antidopage de promouvoir le développement de consortiums scientifiques entre les parties prenantes appartenant au réseau, pour faire face à l'application considérable de toutes les technologies disponibles, y compris les technologies OMIC, le big data, la bio-informatique, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport du président du Comité Santé,
Médecine et Recherche.

10. Juridique

- 10.1 TAS et RUSADA

M. WENZEL indique qu'il sera assez bref sur ce point, car les rapports sont volumineux, en particulier le rapport sur les cas LIMS qui ont découlé de l'affaire CAS. Bien entendu, le travail de suivi concernant les conséquences imposées par le TAS en décembre 2020 se poursuit. L'AMA est toujours dans la période dite de deux ans et les conséquences et le travail de suivi concernent en particulier les restrictions imposées dans le cadre des championnats du monde. Il faut dire qu'au cours des derniers mois, compte tenu des conséquences imposées par les organismes sportifs et les FI à la Russie et aux athlètes russes dans le cadre de l'invasion de l'Ukraine, le travail de surveillance s'est quelque peu relâché. Néanmoins, il est suivi de près. La sentence du TAS a également imposé, en plus des conséquences, un certain nombre de conditions de réintégration qui devaient être remplies pour que RUSADA soit réintégrée à la fin de la période de deux ans. D'une manière générale, ces conditions de réintégration peuvent être classées en trois catégories : les conditions financières, dont certaines ont été remplies et d'autres ne sont dues qu'à la fin de la période de deux ans ; la coopération avec les enquêtes de l'AMA et d'autres organismes, ainsi que le jugement des affaires résultant de l'opération LIMS ; et l'indépendance de la RUSADA et la non-ingérence dans ses activités. L'AMA a continué à surveiller RUSADA, y compris les rapports d'activité mensuels et les contacts entre le département des relations avec les ONAD de l'AMA et RUSADA, et elle continuerait à le faire tout au long de la période de deux ans afin d'être en mesure d'évaluer si les conditions de réintégration ont été remplies ou non.

Le rapport écrit, dont les membres disposaient, présentait également l'état d'avancement des affaires découlant de l'opération LIMS. Il l'a fait de manière très détaillée. Il n'a certainement pas l'intention de l'examiner avec le même niveau de détail, mais il fournira quelques chiffres notables. Les membres pourront constater, dès le résumé du rapport LIMS, que 810 cas ont été transmis par l'AMA à des OAD, dont un grand nombre à des FI, mais aussi à l'Agence russe antidopage (RUSADA). Il y avait deux catégories. L'un d'eux concernait des cas d'utilisation ou des cas relevant de l'article 2.2, en rapport avec les données médico-légales, les données analytiques qui avaient été récupérées par l'AMA en janvier 2019. Tels étaient les cas d'utilisation. D'autre part, il y a eu des cas de présence, des cas relevant de l'article 2.1, qui ont résulté de résultats d'analyse défavorables en rapport avec les échantillons qui avaient été saisis par l'AMA en première instance à la fin de l'année 2014. D'autres milliers d'échantillons ont été saisis ou remis en 2019, en juin, selon lui. Les membres verront à nouveau dans les différents tableaux, mais celui qui figure dans le résumé donne une assez bonne image, que le nombre de cas de LIMS, d'utilisation et de présence, qui sont clôturés est en augmentation, clôturés soit parce que l'organisation antidopage a décidé de sanctionner ou d'acquitter un athlète, soit parce qu'elle a pris la décision de ne pas poursuivre l'affaire en raison d'un manque de preuves.

Cependant, il faut dire qu'un nombre important de ces 810 cas reste soumis à une enquête et que le département juridique de l'AMA a demandé et continuera de demander régulièrement des mises à jour. L'AMA a fourni une assistance continue aux OAD, et aux FI en particulier, en ce qui concerne l'évaluation et la poursuite de ces cas de LIMS, y compris des rapports des personnes concernées au sein du département Renseignements et enquêtes de l'AMA, parfois présentés comme preuves dans le cadre de ces procédures. Comme les membres peuvent le voir dans le tableau de la page 8 de ce rapport, 120 sanctions ont déjà été imposées en fonction de la présence et des cas d'utilisation. Les décisions prises par les OAD, en particulier les FI, mais bien sûr aussi RUSADA, sont examinées de près par le département juridique de l'AMA et, lorsque l'AMA considère que ces décisions ne sont pas compatibles avec le Code mondial antidopage, elle fait appel, et elle a déjà fait appel dans un certain nombre de cas. Elle a fait appel dans un certain nombre de cas auprès de trois FI

différents et également dans un certain nombre de cas auprès de RUSADA. Cette situation perdurerait si les décisions n'étaient pas compatibles. L'AMA les examine tous de très près, puis des recours seront déposés.

D É C I S I O N

Il est pris note de la mise à jour concernant
Le TAS et RUSADA.

- 10.2 Fédération internationale d'haltérophilie

M. WENZEL a fait référence à un certain nombre de non-conformités historiques de la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF), qui ont fait l'objet d'un rapport du Département des renseignements et des enquêtes de l'AMA à la fin de l'année 2020, ainsi que d'une enquête et d'un rapport du professeur McLaren à l'invitation de l'IWF elle-même. En particulier, ces non-conformités concernaient l'absence de poursuites ou de poursuites opportunes en cas de violation des règles antidopage afin de faire progresser la gestion des résultats. Les non-conformités, comme il ressort clairement des rapports d'enquête, appartenaient au passé et s'étaient produites avant même l'entrée en vigueur de la première édition du Standard international pour la conformité au Code en 2018. Il était donc clair, du moins en ce qui concerne le fond de l'affaire, que l'ancien régime de conformité tel que défini dans le Code mondial antidopage serait applicable, et non le Standard international pour la conformité au Code par les signataires. Sous l'ancien régime du Code mondial antidopage, aucune conséquence significative ne pouvait être imposée par l'AMA en ce qui concerne la situation. L'ancien régime aurait permis à l'AMA de saisir le CIO pour qu'il envisage un éventuel retrait du financement ou d'autres conséquences plus symboliques. Toutefois, du moins en ce qui concerne l'AMA, aucune des conséquences énumérées dans le Code ne serait applicable dans ce cas. Un autre point à souligner est que le système de conformité actuel, basé sur le Standard international pour la conformité au Code par les signataires, vise à corriger les non-conformités existantes. La première étape du processus consiste à envoyer un rapport d'action corrective à l'organisation antidopage concernée. Il n'était pas destiné à traiter les non-conformités passées, et l'ancien régime de conformité, basé sur la disposition du Code mondial antidopage, avait également été conçu de la même manière, en utilisant le présent lorsqu'il faisait référence aux conformités, suggérant qu'elles devaient être existantes au moment de l'action. Les cas de non-conformité, en particulier l'absence de gestion des résultats dans un certain nombre de cas, ont été, comme il ressort clairement du rapport, presque entièrement traités par l'Agence internationale de contrôle au nom de la Fédération internationale d'haltérophilie. Parmi les cas qui n'étaient pas proscrits, seuls quatre sur 146 étaient encore en suspens. Les autres ont été traités et ces quatre cas sont en cours de traitement. Ils n'ont pas été abandonnés. Les cas de non-conformité ont donc été traités dans une très large mesure. En outre, outre le traitement de ces non-conformités, il y avait également des actions en cours contre certains membres seniors, y compris l'ancien président de la Fédération internationale d'haltérophilie. La direction de l'AMA a donc estimé que, compte tenu de l'absence de conséquences significatives pouvant être imposées par l'AMA et, en outre, du fait que les questions étaient historiques et qu'il pourrait y avoir des risques juridiques associés à la poursuite de non-conformités purement historiques, dans ces circonstances, il n'était pas judicieux d'aller de l'avant avec une action de mise en conformité. C'est ainsi que s'achève la mise au point de l'orateur.

M. SANDFORD a une question sur les leçons à tirer de ce qui s'est passé avec l'IWF, principalement en ce qui concerne l'opportunité ou l'inopportunité des poursuites engagées par la fédération et son incapacité à aller de l'avant avec la gestion des résultats. L'AMA est-elle actuellement en mesure de contrôler cela dans toutes les organisations antidopage, et donc de savoir si cela ne se produit pas dans une autre organisation antidopage ? L'AMA peut-elle suivre cette question par l'intermédiaire des sportifs pour s'assurer que de telles choses ne se produisent pas ?

M. WENZEL a répondu que, dans la mesure où il s'agissait de pratiques cachées, il serait difficile de le faire par le biais de Sportif et difficile de le découvrir par le biais du processus normal de conformité. Bien entendu, lorsque des résultats d'analyse défavorables se trouvent dans le système et que l'on peut constater qu'ils n'ont pas été traités dans un délai raisonnable, c'est quelque chose que l'on peut examiner. Il n'était pas spécifiquement au courant des fonctionnalités qui existaient ou qui étaient en cours de mise en place afin d'améliorer ce processus. Cependant, un aspect important de cette question est, comme cela a été discuté la veille, l'augmentation des pouvoirs d'investigation de l'AMA afin que le département des renseignements et des enquêtes, en dehors du processus normal de conformité, des questionnaires, etc. Il pense, probablement pour répondre plus précisément à la question, que les fonctionnalités du Sportif sont un élément important à cet égard, et il pense qu'elles ont été traitées ou, si ce n'est pas le cas, qu'elles le seront.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport sur la Fédération internationale d'haltérophilie.

- 10.3 Conséquences possibles d'un retrait unilatéral du financement

M. WENZEL pense qu'il est largement admis qu'il s'agit d'un problème grave et que des mesures doivent être prises. L'AMA, bien sûr, a supposé, en établissant son budget, que les contributions seraient payées et, si elles ne l'étaient pas ou si elles étaient retardées, cela créait des inquiétudes quant à la capacité de l'AMA à mener à bien sa mission. Il s'agit donc d'une question sérieuse. Il ne s'agit pas non plus d'une question théorique. Il existe des exemples bien connus de paiements retenus ou retardés pour des raisons autres que la pénurie financière. Sans revenir sur les exemples les plus connus, il en citera un très récent sans, bien sûr, donner le nom précis de l'organisation antidopage concernée, mais une ONAD européenne avait fait appel contre l'AMA et l'AMA avait fait appel contre l'une de ses décisions. La question de savoir qui devait prendre en charge les frais d'arbitrage dans le cadre de cet appel avait été très controversée. Elle a fait l'objet d'observations écrites et orales devant le Tribunal arbitral du sport, qui s'est finalement rallié à la position de l'AMA selon laquelle l'ONAD devait supporter les frais d'arbitrage du TAS. À la suite de la sentence du TAS, qui avait accordé ces frais à l'ONAD européenne, l'AMA a reçu une lettre dans laquelle l'ONAD européenne continuait à s'opposer au paiement de ces frais et suggérait que, si l'AMA insistait sur le paiement de ces frais, cela pourrait avoir un impact potentiel sur les contributions du gouvernement concerné. Il s'agit là d'un nouvel exemple d'utilisation du non-paiement des contributions gouvernementales à des fins politiques ou stratégiques. Il s'agit d'un problème grave, comme il l'a mentionné au début. L'AMA a identifié une série d'options potentielles qui incluraient, si elles étaient mises en œuvre, des modifications des statuts et/ou du Code mondial antidopage. Certaines de ces options ont été identifiées assez récemment et, franchement, elles doivent être examinées plus avant en termes de faisabilité juridique et politique. Il a estimé qu'il était plus judicieux, plutôt que de discuter de ces options ou de les soumettre à consultation, de les élaborer correctement, tout en tenant compte des risques juridiques, par le biais d'une forme de consultation ad hoc. Comme indiqué dans le rapport, il est proposé qu'un représentant des autorités publiques et un représentant du mouvement sportif discutent, avec les personnes concernées de l'AMA, des options potentielles en vue d'identifier celles qui seront retenues et présentées lors d'une prochaine réunion.

M. TEMURCI observe que beaucoup de choses ont été dites sur les finances, mais il aimerait souligner plusieurs points et partager son point de vue sur ces sujets au nom de l'Europe. Comme tout le monde le sait, il s'agit plutôt pour chaque partie prenante d'honorer son engagement financier. Les conséquences possibles d'un retrait de la contribution financière à l'AMA pour quelque raison que ce soit doivent être analysées en profondeur. Comme tout le monde le sait, certaines solutions possibles pour résoudre ces problèmes ont été discutées lors de réunions précédentes et il a été convenu que l'AMA continuerait à explorer la question et à élaborer un document de travail. Malheureusement, il constate qu'il n'y a pas eu de consultation et qu'aucune nouvelle option n'a été présentée depuis les réunions tenues en novembre de l'année précédente. C'est très important, car cela pourrait peser sur les opérations de l'AMA et réduire sa capacité à mener la lutte contre le dopage. Il rappelle à nouveau aux membres que l'AMA doit développer une approche constructive dans la communication avec toutes les parties prenantes et développer des outils appropriés ne nécessitant pas de changements. Il considère qu'un rapport contenant l'approche ou les options proposées par l'AMA pourrait être mis à l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif du mois de septembre prochain. Ce développement pourrait permettre de prendre une décision plus éclairée pour résoudre le problème.

MME GROSSENBACHER se fait l'écho des remarques de M. Wenzel sur la mise à jour. Malheureusement, l'AMA n'est pas à l'abri d'une menace ou d'un retrait effectif de fonds de la part d'une partie unilatérale. Le mouvement sportif et les autorités publiques se sont engagés à fournir des fonds à l'organisation dans l'intérêt d'un sport et de sportifs propres. L'AMA demande un soutien pour étudier les moyens de prévenir de telles menaces et, bien sûr, le mouvement sportif serait heureux de participer à une discussion.

LE PRÉSIDENT remercie vivement Mme Grossenbacher.

Au nom de la CADE, comme M. Reyes l'avait fait la veille, M. BAUM note que le point de vue de CADE est que l'AMA devrait veiller à éviter les dommages collatéraux ou les sanctions indirectes à l'encontre des ONAD lors de l'examen de la question.

M. DE VOS indique que le mouvement sportif souhaite également éviter les dommages collatéraux, plus particulièrement pour les sportifs. Cette question devrait également être prise en considération, de même que celle des ONAD.

M. WENZEL a noté, bien sûr, qu'aucune nouvelle option n'a été proposée ce jour-là. Il est important que, lorsque des options sont proposées, les parties prenantes y adhèrent afin qu'elles soient votées. Il est également important que ces options soient juridiquement applicables et qu'elles ne puissent pas être ultérieurement contestées avec succès par les entités concernées. Certaines des options identifiées l'ont été relativement récemment. Pour que l'AMA puisse avoir la certitude qu'elles sont juridiquement et politiquement réalisables, il estime, comme il l'a dit, qu'une nouvelle consultation doit être menée. Dans le cadre de cette consultation, il a pris note des commentaires du mouvement sportif et d'ailleurs concernant les dommages collatéraux sur les ONAD et les sportifs et, bien sûr, il s'agit du genre de considérations qui seront examinées attentivement avec les représentants du mouvement sportif et les autorités publiques dans le cadre de la consultation proposée.

D É C I S I O N

Le point sur les conséquences possibles d'un retrait unilatéral du financement a été noté.

11. Rapports des départements

LE PRÉSIDENT demande aux membres de lui faire savoir s'ils ont des commentaires ou des questions sur l'une ou l'autre des mises à jour départementales incluses dans le document prévu pour la réunion de ce jour.

MME KRUPKA a exprimé sa gratitude et son soutien pour le développement récent d'une stratégie de financement privé. Il s'agit d'une avancée significative dans l'exploration de sources de financement supplémentaires pour l'AMA. Elle attend avec impatience de recevoir de plus amples informations sur les activités prévues dans ce domaine.

12. Divers/Prochaines réunions

LE PRÉSIDENT indique qu'avant de conclure la réunion, ses amis coréens de Busan lui ont demandé la parole.

M. COLBECK souhaite faire quelques brèves remarques qu'il juge utiles. Tout d'abord, il pense qu'il est bon de voir les progrès qui ont été réalisés ce jour-là sur quelques points vraiment importants. Il remercie le président, le professeur Haas et en particulier le mouvement sportif pour leur collaboration. En ce qui concerne la Conférence mondiale sur l'éducation qui se tiendra en Australie en septembre, il se réjouit d'accueillir les membres en Australie. Deux événements sportifs importants se dérouleront à la même période. Si les membres ont l'occasion de passer un peu plus de temps en Australie que pour la réunion, les championnats du monde de course sur route de l'UCI se dérouleront en Nouvelle-Galles du Sud, juste au sud de Sydney, à peu près au même moment, ainsi que la Coupe du monde de basket-ball féminin de la FIBA. Il y aura donc beaucoup de sport en Australie au même moment et il se réjouit d'avoir l'occasion de voir tous les membres en personne lorsqu'ils se rendront en Australie en septembre.

Enfin, il avait fait quelques commentaires la veille et posé quelques questions sur l'affaire du patinage sur glace aux Jeux olympiques d'hiver. Une chose qu'il n'a pas faite et qu'il aurait dû faire, c'est de féliciter le président pour ses commentaires, qui ont été très forts et très appropriés. Un échange rapide a eu lieu à ce sujet la veille, dans le cadre de la réunion du Comité exécutif. Toutefois, il a estimé qu'il était plus approprié d'exprimer le point de vue ferme de l'organisation concernant ces circonstances du point de vue de l'AMA. Il a également estimé qu'il était important que tout le monde prenne en compte une observation issue de la réunion de ce jour-là. Tous les membres se sont assis autour de la table comme une seule organisation et l'objectif qu'ils avaient en s'asseyant autour de cette table était la promotion du sport propre. Il a estimé qu'il était très important que cette question reste au premier plan des préoccupations des membres dans le cadre de leur prise de décision. Il souhaite donc féliciter le président pour ces commentaires, car il pense qu'une déclaration très forte a été faite au nom de l'AMA. L'examen en appel de l'affaire par le TAS s'est déroulé dans des circonstances décevantes, mais une déclaration très forte a été faite au nom de l'AMA et des principes que les membres se sont assis autour de cette table pour défendre. Il remercie vivement le président.

LE PRÉSIDENT remercie M. Colbeck pour ses commentaires concernant la déclaration après la décision du TAS sur le patineur artistique et remercie également M. Colbeck pour son soutien à cet égard. Il souhaite profiter de l'occasion pour

remercier M. Colbeck pour ses paroles chaleureuses et son aimable invitation en Australie. Ce sera un grand plaisir de visiter l'Australie et de profiter du temps, des événements sportifs et de la conférence mondiale sur l'éducation.

MME KITSOU-MILONAS fait un très court point d'information au nom du Conseil de l'Europe. Comme les membres le savent, le Conseil de l'Europe a publié ses priorités stratégiques pour le sport pour 2022-2025 en janvier 2022. L'un des axes de cette stratégie est, bien entendu, les droits de l'homme dans la lutte contre le dopage. A cet égard, le Comité des Ministres du Sport, c'est-à-dire les 46 États membres, a adopté le 20 avril une nouvelle recommandation sur les procédures équitables applicables aux procédures antidopage dans le sport. Ces recommandations s'appuient sur le travail effectué par l'AMA et prennent en compte le Code et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a également remercié l'AMA pour sa contribution aux recommandations avec des principes sur les enquêtes indépendantes, les panels indépendants pour les sportifs, l'accès aux documents et aux preuves, la défense effective, le droit à un avocat et le droit à des audiences publiques et à des décisions publiées. Sa mise en œuvre sera encouragée aux niveaux national et international. Elle a réitéré ses remerciements à l'AMA pour sa contribution à ce travail important.

M. ARCE déclare qu'en tant que vice-ministre des sports du Panama représentant les ministres des sports de la CONCECADE d'Amérique centrale et des Caraïbes, il souhaite saluer le soutien apporté au bureau régional d'Amérique latine pour le travail qu'il accomplit dans la région. Il remercie l'AMA et l'encourage à continuer à soutenir le développement, car les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en particulier ont besoin du soutien de l'AMA. Il lui en est très reconnaissant. Cette année-là, les Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes se tiendront au Salvador et des travaux sont en cours pour assurer une communication fluide entre les différentes organisations impliquées. Être membre du Conseil de fondation de l'AMA et représenter 28 pays est un engagement et une responsabilité énormes. Les décisions politiques de l'AMA sont prises lors des réunions du Conseil de fondation, c'est pourquoi il est ravi d'y participer et de représenter sa région, en travaillant avec d'autres pays dans un seul objectif : la santé des sportifs et un sport sans dopage. Le début des Jeux olympiques a marqué le début de la recherche de la paix dans le monde. Le Panama tient à féliciter l'AMA et tous les participants à la réunion pour cette réunion extraordinaire qui aborde tant de questions différentes et qui sera utile à tous les pays de la région. Il a remercié l'Égypte, pays hôte, et a félicité le directeur général et le président ainsi que leur équipe pour l'organisation d'une réunion réussie.

LE PRÉSIDENT se félicite des commentaires chaleureux et positifs et remercie les membres pour leur engagement et leur volonté de travailler main dans la main avec l'AMA. Il se fait l'écho des propos de M. Colbeck et est convaincu que les membres partagent les mêmes valeurs, les mêmes objectifs en tant que membres de la communauté antidopage, dont la mission est d'éradiquer le dopage dans le sport, de tout faire pour les sportifs, de protéger les valeurs positives d'un sport propre. Ce jour-là, une fois de plus, l'AMA a prouvé que ses membres travaillaient main dans la main avec les mêmes objectifs dans leur âme et leur cœur et que leur mission commune de protéger le sport propre était une valeur extrêmement importante. Il a salué les commentaires.

MME PARK remercie tous les membres d'avoir choisi Busan comme ville hôte de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2025. Ce fut un honneur de rivaliser avec des villes aussi importantes que Tampere (Finlande) et Mascate (Oman). Elle a exprimé sa profonde gratitude aux membres du Conseil de fondation de l'AMA pour avoir offert à Busan telle opportunité. Elle a été très reconnaissante et s'est sentie privilégiée d'avoir été choisie ; mais, en même temps, sa délégation s'est sentie investie d'une énorme responsabilité pour faire de la conférence un véritable succès en termes de logistique, d'hospitalité et de diffusion des valeurs du sport propre au niveau régional et mondial. Au nom de sa ville, elle a assuré les membres que Busan ferait de son mieux, en s'appuyant sur la collaboration et le partenariat avec le Conseil de fondation et le secrétariat de l'AMA, ainsi qu'avec les agences et organisations nationales concernées. Elle a estimé que le succès de la conférence dépendrait en grande partie d'une collaboration et d'un partenariat étendus. C'est la raison pour laquelle la délégation de Busan était composée de représentants d'organismes apparentés, tels que le président de la Chambre de commerce de Busan et le secrétaire général de la KADA, le directeur général de l'organisation touristique de Busan, le représentant du Centre de convention Bexco et des experts en diplomatie sportive. Tous avaient travaillé d'arrache-pied sur la candidature, et le résultat de cette journée était donc le fruit d'une telle collaboration. Busan renforcera la collaboration et les partenariats, en particulier avec le secteur privé. Elle encourage le secteur privé à collaborer avec l'AMA. Une fois de plus, elle remercie les membres d'avoir choisi la ville de Busan pour accueillir la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport. M. Kim Kum-pyoung, secrétaire général de KADA, prononcera quelques brèves remarques.

M. KIM a remercié tous les honorables dignitaires et amis qui ont soutenu Busan ainsi que ceux qui n'ont pas voté pour Busan pour leur aimable objection. Il est certain que KADA et Busan se prépareront bien. Il souhaite montrer aux membres ce qu'il est possible de faire en termes de diffusion de la valeur du sport par le biais de la conférence. Enfin, il est désolé

pour les autres villes qui n'ont pas eu l'occasion de le faire, mais il est certain que Busan partagera son expérience avec elles et les soutiendra par la suite. Il remercie les responsables de l'organisation de la réunion du Caire, en particulier le ministre Sobhy pour l'excellente préparation de la réunion par son équipe, ainsi que l'AMA.

LE PRÉSIDENT déclare que, pour les futures réunions de novembre, l'AMA sera de retour à Montréal. Pour 2023, il sera nécessaire d'examiner le calendrier afin de déterminer à quoi l'année pourrait ressembler à la lumière des recommandations et des changements en matière de gouvernance. Il espère que les membres, quel que soit leur lieu de résidence, ont trouvé la réunion hybride de ce jour positive et instructive. Il les a remerciés pour leur participation. Il remercie sincèrement les hôtes égyptiens, en particulier le ministre Sobhy, pour leur accueil chaleureux. Les réunions ont fait l'objet d'une attention particulière et d'un soutien important, ce dont il leur est extrêmement reconnaissant. Enfin, il a remercié le personnel de l'AMA pour avoir planifié et soutenu le déroulement de cette réunion hybride. Il a également remercié les interprètes pour leur travail acharné, ainsi que tous les bénévoles et les personnes qui se sont engagées. Il se réjouit de voir les membres à Montréal en novembre. Il souhaite un bon voyage de retour à ceux qui ont dû se déplacer.

D É C I S I O N

Comité exécutif - 23 septembre 2022, Sydney, Australie ;
Comité exécutif - 17 novembre 2022, Montréal, Canada ;
Conseil de fondation - 18 novembre 2022, Montréal, Canada.
Comité exécutif - 9 mai 2023, Montréal, Canada, à confirmer ;
Conseil de fondation - 10 mai 2023, Montréal, Canada, à confirmer ;
Comité exécutif - septembre 2023, à confirmer ;
Comité exécutif - novembre 2023, à confirmer ;
Conseil de fondation - novembre 2023, à confirmer.

La séance est levée à 15 :10, heure de Caire (GMT+2).

POUR APPROBATION

M. WITOLD BAŃKA
PRÉSIDENT DE L'AMA

M. OLIVIER NIGGLI
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE